



MONOGRAPHIE PROVINCIALE DE TETOUAN



DIRECTION REGIONALE DE TANGER TETOUAN

Décembre 2015

Sommaire

Introduction.....	8
-------------------	---

Partie I: Milieu Naturel, Découpage Administratif et Population

1. Découpage administratif	17
2. Milieu Naturel	19
2.1. Relief.....	19
2.2. Climat.....	19
2.3. Ressources en eau.....	20
3. Population et Ménages.....	21
3.1. Population.....	21
3.2. Milieu de résidence	23
3.3. Ménages.....	24
4. Emploi.....	27
4.1. Taux d'activité	27
4.2. Taux de chômage	27
4.3. Taux de sous-emploi.....	28
5. Prix à la consommation.....	30

Partie II: Principaux Secteurs Economiques

6. Agriculture et pêche	35
6.1. Les ressources en terre.....	35
6.2. Les productions végétales.....	36

6.2.1.	La céréaliculture	36
6.2.2.	Les légumineuses	37
6.2.3.	Les cultures maraichères et fourragères	37
6.2.4.	Arboriculture fruitière	38
6.3.	Les productions animales	39
6.4.	Pêche	39
7.	Industrie de Transformation	41
7.1.	Zones industrielles	41
7.2.	Activité industrielle	42
8.	Tourisme.....	45
8.1.	Structures d'accueil.....	46
8.2.	Fréquentation hôtelière	46
8.3.	Indicateurs de l'activité touristique.....	47
9.	Transport.....	49
9.1.	Transports routiers.....	49
9.1.1.	Réseau routier	49
9.1.2.	Projets routiers.....	50
9.1.3.	Quelques aspects du transport routier.....	51
9.2.	Transport aérien	51
10.	Energie.....	53
10.1.	Electricité	53
10.2.	Produits pétroliers.....	54
11.	Eau.....	56
11.1.	Infrastructure hydraulique	56
11.2.	Eau potable.....	57
12.	Réseau bancaire	58

Partie III: Secteurs sociaux

13.	Enseignement	63
-----	--------------------	----

13.1.	Enseignement préscolaire	63
13.2.	Enseignement primaire	65
13.3.	Enseignement secondaire collégial.....	68
13.4.	Enseignement secondaire qualifiant	70
14.	Enseignement supérieur et formation des cadres	74
14.1.	Universités.....	74
14.2.	Instituts supérieurs	76
14.3.	Formation pédagogique	77
15.	Formation professionnelle	78
16.	Santé.....	81
16.1.	Infrastructure sanitaire	81
16.2.	Encadrement médical	82
16.3.	Encadrement paramédical	84
16.4.	Productions des établissements de santé.....	84
17.	Jeunesse et sports	87
18.	Entraide nationale.....	90
18.1.	Centres d'Education et de Formation (CEF)	90
18.2.	Programme d'éducation préscolaire	91
18.3.	Programme de protection sociale	91
18.4.	Centres pour handicapés	91
18.5.	Programme de formation professionnelle.....	92
18.6.	Programme : Alphabétisation	92
18.7.	Programme d'aide en nature	92

Liste des tableaux

Tableau 1 : Découpage administratif de la province de Tétouan, 2015	18
Tableau 2: Population légale selon le RGPH 2014	21
Tableau 3: Population légale par communes en 2004 et 2014, Province de Tétouan	22
Tableau 4 : Population légale en 2004 et 2014 par milieu de résidence	23
Tableau 5 : Taux d'urbanisation (en %) en 2004 et 2014	24
Tableau 6 : Ménages en 2004 et 2014 selon le milieu de résidence	25
Tableau 7: Ménages par communes en 2004 et 2014, Province de Tétouan..	26
Tableau 8 : Taux d'activité (en %), année 2013.....	27
Tableau 9 : Taux de chômage (en %), année 2013.....	28
Tableau 10 : Taux de sous-emploi, année 2013	29
Tableau 11 : L'indice des prix à la consommation par divisions de produits	32
Tableau 12 : Répartition (en ha) de la SAU selon le statut juridique, province de Tétouan, année 2013.....	36
Tableau 13 : Les cultures céréalières, Province de Tétouan, campagne 2013-14	37
Tableau 14 : Culture des légumineuses, Province de Tétouan, campagne 2013-14	37
Tableau 15 : Cultures maraichères, Province de Tétouan, campagne 2013-14	38
Tableau 16 : Plantation arboricoles, Province de Tétouan, campagne 2013-14	39
Tableau 17 : grandeurs économiques par grands secteurs, Province de Tétouan, année 2013, (Valeurs en milliers DH).....	44
Tableau 18: Capacité hôtelière, Province de Tétouan au 31/12/2013	46
Tableau 19: Capacité hôtelière classée selon la catégorie, Province de Tétouan au 31/12/2013	46
Tableau 20 : Nuitées touristiques dans les hôtels classés selon la nationalité des touristes et la catégorie de l'hôtel, Province de Tétouan, année 2013.....	47
Tableau 21: Taux d'occupation (en %) selon la catégorie d'hôtels classés, année 2013	48
Tableau 22 : Durée moyenne de séjour (en nuitées) dans les hôtels classés, année 2013	48
Tableau 23 : Réseau routier classé (en km), province de Tétouan, année 2013	49
Tableau 24 : Densité routière spatiale et sociale, année 2013	50
Tableau 25 : Mouvement des avions et des voyageurs à l'aéroport Saniat R'mel	52
Tableau 26 : Abonnés selon le type de tension, province de Tétouan, année 2013	53

Tableau 27 : Electrification des villages par communes, PERG, Province de Tétouan, période 1997-2013	54
Tableau 28 : Barrages de la Province de Tétouan	56
Tableau 29 : Implantation bancaire à la province de Tétouan, 31/12/2013..	58
Tableau 30 : Dépôts et crédits bancaires, Province de Tétouan, année 2013 (en 1000 DH)	59
Tableau 31 : Etablissements, salles et classes de l'enseignement préscolaire par milieu, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014.....	64
Tableau 32 : Effectifs scolarisés dans l'enseignement préscolaire par milieu, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014	65
Tableau 33 : Effectifs des éducateurs dans l'enseignement préscolaire par milieu, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014	65
Tableau 34 : Etablissements, salles et classes de l'enseignement primaire par milieu, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014.....	66
Tableau 35 : Effectifs des scolarisés et des nouveaux inscrits dans l'enseignement primaire par milieu, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014	67
Tableau 36 : Personnel enseignant par milieu, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014.....	67
Tableau 37 : Bénéficiaires des cantines scolaires et des fournitures scolaires, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014	68
Tableau 38 : Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire collégial par milieu, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014	68
Tableau 39 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire collégial par milieu, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014.....	69
Tableau 40 : Bénéficiaires des cantines scolaires, des internats, des bourses et des fournitures scolaires, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014.	70
Tableau 41: Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire qualifiant par milieu, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014	71
Tableau 42 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant par milieu, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014.....	71
Tableau 43 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant par milieu et par branche, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014.....	72
Tableau 44 : Bénéficiaires des internats et des bourses, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014.....	73
Tableau 45 : Capacité d'accueil exprimée en places physiques par établissement, année universitaires 2013-2014.....	74
Tableau 46 : Etudiants par établissement, année universitaires 2013-2014...	75

Tableau 47 : Etudiants par établissement et par cycle d'enseignement, année universitaires 2013-2014.....	76
Tableau 48 : Etudiants et Lauréats des instituts supérieurs, Province de Tétouan, année universitaires 2013-2014.....	77
Tableau 49 : Etablissements de la formation professionnelle, Province de Tétouan, année scolaire 2013-14	78
Tableau 50 : Effectif des stagiaires par secteur et département formateur, Province de Tétouan, année scolaire 2013-14	79
Tableau 51 : Effectif des stagiaires par secteur et par filières de formation ; Province de Tétouan, année scolaire 2013-14	80
Tableau 52 : Hôpitaux publics de la province de Tétouan, 2013	81
Tableau 53 : Répartition des médecins par spécialité et par secteur, 2013	83
Tableau 54 : Personnel paramédical public, 2013	84
Tableau 55: Activités du programme national d'immunisation, Province de Tétouan, 2013	85
Tableau 56 : Activités du programme de planification familiale, Province de Tétouan, 2013	86
Tableau 57 : Installations sportives, province de Tétouan, année 2013	87
Tableau 58 : Clubs sportifs selon la fédération, province de Tétouan, année 2013	88
Tableau 59 : Etablissements de la jeunesse et des sports, province de Tétouan, année 2013	89
Tableau 60 : Programmes de l'Entraide Nationale, année 2013.....	90

Introduction

Cette monographie se veut de présenter la province de Tétouan à travers sa population, son milieu naturel, son infrastructure de base, ainsi qu'à travers les principaux secteurs économiques et sociaux.

Ainsi, d'une superficie de 2 541 km², la province de Tétouan est située à l'extrême nord du Royaume, et limitée au nord par la préfecture de M'diq-Fnideq et la province de FahsAnjra, à l'est par la mer méditerranée, au sud par les provinces de Chechaouen et Larahe, et à l'ouest par la préfecture de Tanger-Assilah.

Selon le dernier découpage administratif, la province de Tétouan se compose de 2 municipalités et de deux cercles ruraux regroupant 8 caïdats et 20 communes rurales.

La population de la province de Tétouan s'est établie, d'après les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2014, à 550 374 habitants, représentant 15,5% de la population de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima et 1,6% de la population nationale. Elle a ainsi enregistré un accroissement annuel de 1,42% par rapport à 2004, contre 1,49% au niveau régional et 1,25% au niveau national. Le taux d'urbanisation provincial a été de 72,3% contre 59,9% à l'échelle régionale et 60,4% à l'échelle nationale.

En matière d'emploi, le taux d'activité provincial s'est établi, en 2013, à 46,7% contre 48,3% au niveau national. Quant au taux de chômage, il y a été de 18,9% cette même année contre 9,2% pour l'ensemble du Maroc.

La topographie accidentée et tourmentée du relief provincial, l'étroitesse des plaines, ainsi que le faible niveau de mécanisation,

d'irrigation et d'utilisation de semences sélectionnés sont autant de facteurs qui ont conditionné le développement de l'agriculture à l'échelle provinciale, en favorisant l'émergence d'une agriculture traditionnelle largement dépendante des aléas climatiques. Ainsi, la superficie agricole utile s'est élevée, en 2013, à 55 314 ha, dont seulement 9,3% est irrigué. Les cultures céréalières sont les plus prépondérantes avec 63% de la SAU et une production de 662 350 quintaux.

N'empêche que d'autre part, les forêts de la province, ont favorisé le développement de la production forestière dont les recettes ont dépassé les 1,1 millions de dirhams en 2013.

La pêche joue aussi un rôle important dans l'économie provinciale avec un tonnage de 623 tonnes en 2013 pour une valeur de 2,3 millions de dirhams.

L'activité industrielle a concerné 273 unités en 2013 pour un effectif de 11 283 emplois permanents. Cette activité a généré une production de 3,3 milliards de dirhams, un investissement de 208 millions de dirhams et une valeur ajoutée de 1,5 milliard de dirhams.

Sur le plan touristique, La situation privilégiée de la province, son relief diversifié unissant plages, montagnes et forêts, ainsi que son climat et son enracinement dans l'histoire, sont autant d'atouts qui la prédisposent à occuper une place favorite en tant que destination touristique. Ainsi, la province abrite 64 établissements hôteliers pour une capacité litière de 2645 lits, ayant enregistré 69 649 nuitées durant l'année 2013. Toutefois, ce tourisme reste marqué par son caractère saisonnier durant la saison estivale.

La province de Tétouan dispose aussi d'infrastructures de transport importantes puisqu'elle est reliée par autoroute à Fnideq à même de fluidifier le trafic immense que connaît la côte durant la saison estivale.

Les voies express Tétouan-Tanger et Tétouan-Fnideq ont aussi contribué à soulager le trafic entre ces villes en le rendant plus confortable et sécuritaire, de plus la voie express Tétouan-Tanger permet l'accès au réseau autoroutier national depuis le site de Melloussa. La province de Tétouan est aussi traversée par la rocade méditerranéenne qui la relie aux différentes stations d'estivages de cette même côte dans des conditions plus favorables. De ce fait, le réseau routier provincial totalise, en 2013, un linéaire de 317,6 km dont 94% revêtus.

Sur le plan énergétique, la province de Tétouan abrite une centrale thermique d'une puissance de 139 millions de Kwh, ayant produit 14 millions de Kwh en 2013.

En ce qui concerne l'eau, la province compte deux barrages, deux stations de traitement et cinq stations de pompage. Ainsi, la production d'eau potable s'est chiffrée à 30,5 millions de m³ en 2013.

Sur le plan social, l'infrastructure scolaire provinciale a compté, durant l'année scolaire 2013-2014, 625 établissements préscolaires, 162 écoles primaires et 206 unités satellitaires, 45 collèges et 19 lycées. Les effectifs scolarisés dans ces cycles respectifs ont été de 20 046, 64 023, 26 238 et 15 452 élèves.

La province de Tétouan abrite aussi le siège de l'Université Abdelmalek Essaâdi, ainsi que la faculté Ossoul Ad-dine relevant de l'Université Quaraouiyenne de Fès. Ainsi, les établissements universitaires implantés dans la province ont une capacité d'accueil de 8 101 places physiques, ayant accueilli 11 212 étudiants durant l'année universitaire 2013-2014.

Dernièrement, les formations sanitaires de la province consistent en 3 hôpitaux, 20 centres de santé ruraux communaux et 17 centres de santé urbains. La capacité litière des hôpitaux publics se chiffrent à 1 047 lits.

Partie I :

Milieu Naturel, Découpage administratif et Population

1. Découpage administratif

La province de Tétouan est l'une des huit provinces/préfectures qui composent la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, selon le nouveau découpage régional de 2015, à côté des préfectures de Tanger-Assilah et M'diq-Fnideq, et des provinces de Fahs-Anjra, Larache, Chefchaouen, Ouezzane, et Al Houceima.

La province de Tétouan a fait l'objet de successives modifications de son découpage. Ainsi, après avoir été une province très vaste s'étalant de l'océan atlantique jusqu'à la mer méditerranée, les découpages administratifs de 1975 et de 1986 ont entraîné les créations successives des provinces de Chefchaouen et de Larache dont les communes faisaient partie de la province de Tétouan. Ensuite, la création de la province de Fahs-Anjra en 2003 lui a annexé 4 communes rurales appartenant auparavant à la province de Tétouan (CR Taghramt, CR Ksar El Majaz, CR Anjra et CR Jouamâa). Enfin, le découpage de 2004 a créé la préfecture de M'diq-Fnideq à partir des municipalités de M'diq et Fnideq et de la CR Allienne, à laquelle a été annexée finalement la municipalité de Martilâ l'année 2010.

Actuellement, la province de Tétouan s'étend sur une superficie de 2541Km², et est constituée de deux municipalités et de deux cercles ruraux qui englobent 8 caïdats contenant 20 communes rurales réparties comme suit :

Tableau 1 : Découpage administratif de la province de Tétouan, 2015

Cercles	Caidats	Communes
Tétouan		Mu Tétouan
		Mu Oued Laou
	Bni Hassan	BniLeit
		Al Hamra
		Al Ouad
	Azla-Zaitoune	Oulad Ali Mansour
		Azla
		Zaitoune
	Ben Karrich	Zinat
		Dar Ben Karrich
	BniSaid	BniSaid
Zaouiat Sidi Kacem		
Jebala	Ain Lahcen	Ain Lahcen
		Souk Kdim
	Jbellahbib	Jbellahbib
		BniHarchen
		Al Kharroub
	Mallalienne	Mallalienne
		Saddina
	BniIdder	BniIdder
		Sahtryine
		Bghaghza

Source : Annuaire Statistique Régional 2014

2. Milieu Naturel

2.1. Relief

Localisée dans la partie occidentale de la chaîne rifaine, la province de Tétouan se caractérise par un paysage majoritairement montagneux à topographie accidentée et tourmentée, qui englobe des couloirs, des bassins et des vallées intérieures à topographie plutôt de type collinaire ou semi-plane, mais néanmoins enclavés à cause des conditions du relief conjugués à la configuration du réseau hydrographique. A côté de cet aspect montagneux, la province compte aussi quelques zones à basse altitude telles la vallée d'Ajras, ainsi que des plaines méditerranéennes étroites telles celles de Mallalieneet de Oued Laou.

2.2. Climat

De part sa situation à l'extrême nord du Royaume, et son relief conjuguant des massifs de la chaîne rifaine et des plaines côtières, la province de Tétouan est soumise à un climat de type méditerranéen. Elle connaît en général, une saison humide et pluvieuse allant du mois d'octobre jusqu'au mois d'avril, suivie d'une saison sèche allant du mois de mai jusqu'au mois de septembre.

La pluviométrie moyenne interannuelle dépasse en moyenne 700 mm mais est variable selon l'altitude et la proximité aux côtes, mais en général, elle diminue du nord au sud, et de l'ouest à l'est.

De même pour les températures qui sont influencées d'un côté, par l'action de la mer méditerranéenne et de l'océan atlantique, et de l'autre côté, par l'altitude et les vents, notamment le Chergui. En général, les températures varient en moyenne entre 5,3° en périodes froides et 32,9° en périodes chaudes.

Le climat de la province de Tétouan est aussi marqué par les vents forts fortement ressentis tout au long de l'année: le Gharbi d'origine océanique qui entraîne généralement des précipitations du mois de novembre à mars, et le Chergui venant de l'est, qui donne lieu à un temps brumeux et nuageux au printemps, et un temps sec et stable à partir du mois de mai.

2.3. Ressources en eau

La province de Tétouan est drainée par de nombreux cours d'eau dont les principaux sont l'oued Martil, Oued Laou et Oued Amsa, dont les débits maximums respectifs peuvent atteindre 3350 m³/s, 2150 m³/s et 590 m³/s particulièrement dans les périodes de fortes crues entre les mois de décembre et février.

3. Population et Ménages

3.1. Population

D'après les résultats du recensement général de la population et de l'habitat 2014, la population de la province de Tétouan s'élève à 550 374 habitants, dont 549 769 marocains et 605 étrangers. Elle représente de ce fait 15,5% de la population de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima et 1,6% de la population nationale. Ainsi, la province de Tétouan ressort au 2^{ème} rang des provinces/préfectures les plus peuplées de la région, après la préfecture de Tanger-Assilah.

Tableau 2: Population légale selon le RGPH 2014

Milieu de Résidence	Urbain	Rural	Ensemble
Province de Tétouan	397 973	152 401	550 374
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	2 131 725	1 425 004	3 556 729
Maroc	20 432 439	13 415 803	33 848 242
Province/Région (%)	18,7	10,7	15,5
Province/Maroc (%)	1,9	1,1	1,6

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 2014

En comparaison avec le recensement de 2004, la population de la province a augmenté de 72 160 habitants, soit un accroissement absolu de 15,1% en dix ans, un taux supérieur à celui enregistré au niveau national (13,2%) et légèrement inférieur à son homologue régional (15,9%)

Toutefois, la population de la province s'est accrue à un rythme presque constant durant les deux dernières périodes intercensitaires : le taux d'accroissement annuel moyen étant de 1,42% entre 2004 et 2014 et de 1,44% entre 1994 et 2004.

De leur part, les populations des communes de la province se sont accrues à des niveaux de croissance démographique plus ou moins différents. En effet, avec des taux de croissances négatifs, cinq communes rurales ont vu leur population régresser entre 2004 et 2014, il s'agit des communes de Kharroub, BniHarchen, Jbellahbib, BniLeit et Oulad Ali Mansour. D'autre part, les communes de Saddina, Azla, Dar Ben Karrich et Zaitoune, limitrophes à la municipalité de Tétouan, ont connu des taux supérieurs à 2%, abritant ainsi 27% de la population rurale provinciale.

Tableau 3: Population légale par communes en 2004 et 2014, Province de Tétouan

Cercles	Caidats	Communes	2 004	2 014	TAAM (%)	
Tétouan		Tétouan (Mun.)	323 956	380 787	1,63	
		Oued Laou (Mun.)	8 383	9 665	1,43	
	Bni Hassan	BniLeit	5 364	5 324	-0,07	
		Al Hamra	10 156	11 118	0,91	
		Al Ouad	11 135	11 288	0,14	
		Oulad Ali Mansour	5 612	5 306	-0,56	
	Azla-Zaitoune	Azla	12 611	16 128	2,49	
		Zaitoune	7 399	10 481	3,54	
	Ben Karrich	Zinat	6 539	7 669	1,61	
		Dar Ben Karrich	6 689	8 499	2,42	
			Dont centre Dar Ben Karrich	4 780	6 430	3,01
	BniSaid	BniSaid	8 219	9 103	1,03	
		Zaouiat Sidi Kacem	10 495	11 537	0,95	
Ain Lahcen	Ain Lahcen	6 552	6 742	0,29		
	Souk Kdim	7 434	7 823	0,51		
Jebala	Jbellahbib	Jbellahbib	4 204	3 780	-1,06	
		Dont Centre: Karia	1 100	1 091	-0,08	
	BniHarchen	7 646	6 953	-0,95		
	Al Kharroub	3 018	2 510	-1,83		
	Mallalienne	Mallalienne	8 861	9 177	0,35	
BniIdder	Saddina	5 462	6 670	2,02		
	BniIdder	4 620	4 823	0,43		
	Sahtryine	7 402	8 036	0,83		
		Bghaghza	6 457	6 955	0,75	
Province de Tétouan			478 214	550 374	1,42	

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 2004 et 2014

TAAM : Taux d'accroissement annuel moyen.

3.2. Milieu de résidence

Le milieu urbain provincial abrite, en 2014, 397 973 habitants, contre 152 401 habitants en milieu rural. Ainsi, 82,8% de l'accroissement de la population provinciale durant la période 2004-2014 est due à l'augmentation de la population urbaine. En effet, le taux d'accroissement démographique annuel urbain double son homologue rural : 1,64% et 0,85% respectivement.

Tableau 4 : Population légale en 2004 et 2014 par milieu de résidence

	Milieu de résidence	2 004	2 014	TAAM (%)
Province de Tétouan	Urbain	338 219	397 973	1,64
	Rural	139 995	152 401	0,85
	Ensemble	478 214	550 374	1,42
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Urbain	1 673 552	2 131 725	2,45
	Rural	1 395 281	1 425 004	0,21
	Ensemble	3 068 833	3 556 729	1,49
Maroc	Urbain	16 986 327	20 432 439	1,86
	Rural	12 905 381	13 415 803	0,39
	Ensemble	29 891 708	33 848 242	1,25

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 2004 et 2014

TAAM : Taux d'accroissement annuel moyen.

Ces effectifs traduisent un taux d'urbanisation de 72,3%, en légère hausse par rapport à 2004 où il était de 70,0%, et de 1994 avec 69,6%. La province de Tétouan ressort donc plus urbanisée comparativement au niveau régional et national, pour lesquels les taux d'urbanisation respectifs sont de 59,9% et 60,4%.

Tableau 5 : Taux d'urbanisation (en %) en 2004 et 2014

	2004	2014
Province de Tétouan	70,0	72,3
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	54,4	59,9
Maroc	55,1	60,4

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat, 2004 et 2014

Toutefois, il y a lieu de signaler que l'accroissement de la population urbaine durant la dernière période intercensitaire n'est pas uniquement expliqué par l'accroissement naturel ou par le solde migratoire. En effet, à l'occasion du changement du découpage administratif en 2009 qui a engendré l'extension du périmètre urbain de la municipalité de Tétouan, une partie de la population rurale à l'année 2004 limitrophe à cette municipalité, a vu son milieu de résidence se reconvertir à l'urbain suite au changement des limites administratives de leurs communes de résidence ; il s'agit en particulier des communes rurales de Saddina, Zaitoune, Mallalienne et Dar Ben Karrich.

Ainsi, rapporté aux nouvelles limites administratives de 2009, le taux d'urbanisation provincial du RGPH 2004 serait ramené à 70,7% au lieu de 70,0% enregistrée à la date de référence de ce même recensement.

3.3. Ménages

Le nombre de ménages résidant à la province de Tétouan s'élève à 126 969 ménages en 2014, représentant 15,5% des ménages régionaux et 1,7% des nationaux.

Avec une augmentation de 30 034 ménages par rapport à l'année 2004, il ressort que le nombre de ménages provinciaux a évolué à un taux annuel de 2,74%, doublant presque le taux d'accroissement annuel de la population établi à 1,42%, manifestant sans doute la régression de la taille moyenne des ménages.

Tableau 6 : Ménages en2004 et 2014 selon le milieu de résidence

	Milieu de résidence	2 004	2 014	TAAM (%)
Province de Tétouan	Urbain	72 421	96 784	2,94
	Rural	24 514	30 185	2,10
	Ensemble	96 935	126 969	2,74
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Urbain	357 221	525 168	3,93
	Rural	233 500	273 956	1,61
	Ensemble	590 721	799 124	3,07
Maroc	Urbain	3 543 808	4 807 743	3,10
	Rural	2 121 456	2 506 063	1,68
	Ensemble	5 665 264	7 313 806	2,59

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat2004 et 2014

TAAM : Taux d'accroissement annuel moyen.

Les rythmes d'augmentation les plus accentuées ont été relevés dans la municipalité de Oued Laou (3,55%), puis en milieu rural au niveau des communes de Zaitoune (4,97%), Azla (4,19%), Dar Ben Karrich (3,54%) et Saddina (3,20%); des rythmes encore une fois bien supérieurs à l'accroissementdes populations correspondantes.

Tableau 7: Ménages par communes en 2004 et 2014, Province de Tétouan

Cercles	Caidats	Communes	2 004	2 014	TAAM (%)
Tétouan		Tétouan (Mun.)	69 489	92 606	2,91
		Oued Laou (Mun.)	1 722	2 441	3,55
	Bni Hassan	BniLeit	784	889	1,26
		Al Hamra	1 610	2 005	2,22
		Al Ouad	1 719	1 918	1,10
		Oulad Ali Mansour	828	806	-0,27
		Azla	2 364	3 563	4,19
	Azla-Zaitoune	Zaitoune	1 382	2 244	4,97
		Zinat	1 120	1 395	2,22
	Ben Karrich	Dar Ben Karrich	1 351	1 914	3,54
		Dont centre Dar Ben Karrich	974	1 465	4,17
Jebala	BniSaid	BniSaid	1 422	1 790	2,33
		Zaouiat Sidi Kacem	1 639	2 112	2,57
	Ain Lahcen	Ain Lahcen	1 304	1 523	1,56
		Souk Kdim	1 378	1 625	1,66
	Jbellahbib	Jbellahbib	818	885	0,79
		Dont Centre: Karia	236	272	1,43
		BniHarchen	1 462	1 474	0,08
	Al Kharroub	Al Kharroub	570	520	-0,91
		Mallalienne	1 741	2 088	1,83
	BniIdder	Saddina	1 034	1 417	3,20
BniIdder		772	864	1,13	
Sahtryine		1 268	1 559	2,09	
		Bghaghza	1 158	1 331	1,40
Province de Tétouan			96 935	126 969	2,74

Source : Recensement Général de la population et de l'habitat 2004 et 2014

TAAM : Taux d'accroissement annuel moyen.

4. Emploi

L'Enquête Nationale sur l'Emploi menée annuellement et de manière permanente par le Haut Commissariat au Plan, permet de publier trois indicateurs provinciaux relatifs à l'emploi, à savoir le taux d'activité, le taux de chômage et le taux de sous-emploi.

4.1. Taux d'activité

Défini comme la part de la population qui participe ou cherche à participer à la production de biens et services dans la population totale, le taux d'activité provincial s'est établi, en 2013, à 46,7% enregistrant une hausse de 0,8 point par rapport à l'année 2012. A l'instar de niveau national, le taux d'activité provincial est plus élevé en milieu rural (54,8%) comparativement au milieu urbain (44,9%).

Tableau 8 : Taux d'activité (en %), année 2013

	2012			2013		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Pr. de Tétouan	44,8	50,2	45,9	44,9	54,8	46,7
Maroc	42,8	57,0	48,4	42,4	57,4	48,3

Source : Haut Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

Pour des considérations d'échantillonnage, les taux relatifs à la province de Tétouan regroupent aussi la préfecture de M'diq-Fnideq

4.2. Taux de chômage

Indiquant la part de la population dépourvue d'un emploi mais qui cherche un travail, parmi la population active, le taux de chômage exprime le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi.

Ainsi, le taux de chômage était de 18,9% en 2013 à la province de Tétouan, en accroissement de 1,3 point par rapport à l'année 2012 (17,6%),

une hausse qui a concerné uniquement le milieu urbain, alors que ce taux a régressé en milieu rural.

Le taux de chômage provincial double celui enregistré au niveau national établi à 9,2%, et est plus accentué en milieu urbain où est relevé le taux de chômage le plus élevé avec 23,0%, contre 4,3% en milieu rural, à un moment où le taux de chômage urbain national est de 14,0%.

Tableau 9 : Taux de chômage (en %), année 2013

	2012			2013		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Pr. de Tétouan	19,9	9,8	17,6	23,0	4,3	18,9
Maroc	13,4	4,0	9,0	14,0	3,8	9,2

Source : Haut Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

Pour des considérations d'échantillonnage, les taux relatifs à la province de Tétouan regroupent aussi la préfecture de M'diq-Fnideq

4.3. Taux de sous-emploi

Ce taux renseigne sur l'importance des principales formes de sous-utilisation des actifs occupés. Il exprime la part des actifs occupés sous-employés dans la population active occupée âgée de 15 ans et plus.

Ainsi, le taux de sous-emploi s'est établi à 9,7% à la province de Tétouan, contre 9,2% au niveau national.

Le sous-emploi provincial est plus accentué en milieu urbain où il concerne 10,1% des actifs occupés âgés de 15 ans et plus, comparativement au milieu rural où le taux en question est de 8,7%, une tendance inverse à celle enregistrée au niveau national.

Tableau 10 : Taux de sous-emploi, année 2013

	2012			2013		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Pr. de Tétouan	5,2	7,5	5,8	10,1	8,7	9,7
Maroc	8,6	9,8	9,2	8,4	10,1	9,2

Source : Haut Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

Pour des considérations d'échantillonnage, les taux relatifs à la province de Tétouan regroupent aussi la préfecture de M'diq-Fnideq

5. Prix à la consommation

La ville de Tétouan est l'une des 17 villes du Royaume ciblées par l'Enquête des prix à la consommation. Cette enquête mensuelle permanente, qui permet l'élaboration de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) depuis novembre 2009, vient en remplacement de l'enquête du coût de la vie menée depuis l'année 1958 produisant l'Indice de Coût de la Vie (ICV).

L'indice des prix à la consommation (IPC, base 100 : 2006) mesure ainsi la variation relative des prix à la consommation d'un panier fixe de produits consommés par les ménages marocains, la population de référence étant constituée de l'ensemble de la population urbaine. La périodicité de la collecte des prix varie selon la nature des produits: Elle est de 4 fois par mois, 2 fois par mois, 1 fois par mois ou 1 fois par trimestre selon l'article à observer.

Le panier de l'indice contient 478 articles et 1067 variétés, et le relevé des prix se fait aussi au niveau des grandes surfaces qui ont changé les habitudes de consommation des ménages urbains marocains, et gagné une part importante dans le commerce de détail.

Les coefficients de pondération relatifs à l'année 2006 ont été calculés sur la base des résultats de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2001 et actualisées sur la base des résultats de l'enquête nationale sur les niveaux de vie réalisée en 2006-2007.

Les points de vente concernés par l'Enquête des prix à la consommation à la ville de Tétouan sont au nombre de 508.

Ainsi, au terme de l'année 2014, l'Indice des Prix à la Consommation a atteint à la ville de Tétouan une valeur de 112,4, inférieure à l'indice

national se situant à 114,7. Ainsi, la hausse de 0,4% enregistrée à Tétouan s'avère moins accrue que celle relevée au niveau national (1,6%).

Cette variation est le résultat d'une baisse de -1,7% de l'indice des produits alimentaires et d'une hausse de 1,6% de l'indice des produits non alimentaires.

Par divisions de produits, Les hausses les plus importantes de l'IPC au niveau de la ville de Tétouan ont concerné les articles d'habillements et chaussures avec une augmentation de 6,9%, suivies par l'enseignement (4,8%) et les Logements, eau, électricité et autres combustibles (2,3%). En revanche, les baisses les plus fortes ont été enregistrées par la communication (-4,1%) suivie des loisirs et culture avec (-2,0%).

Tableau 11 : L'indice des prix à la consommation par divisions de produits

Divisions des Produits	Tétouan			Maroc		
	2013	2014	%	2013	2014	%
Produits alimentaires	118,2	116,2	-1,7	121,1	122,2	0,9
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	118,3	116,2	-1,8	121,7	120,2	-1,2
02 - Boissons alcoolisées et tabac	115,1	117,4	2,0	114,4	116,3	1,7
Produits non alimentaires	108,5	110,2	1,6	109,7	109,3	-0,4
03 - Articles d'habillements et chaussures	109,1	116,6	6,9	109,9	112,2	2,1
04 - Logements, eau, électricité et autres combustibles	110	112,5	2,3	106,5	109,2	2,5
05 - Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	115	115,2	0,2	107,4	108,3	0,8
06 - Santé	108,2	107,7	-0,5	104,7	104,5	-0,2
07 - Transport	106,2	107,7	1,4	109,8	112,6	2,6
08 - Communication	62,8	60,2	-4,1	62,4	59,5	-4,6
09 - Loisirs et culture	95,8	93,9	-2,0	97,3	96,4	-0,9
10 - Enseignement	127,9	134,1	4,8	131,1	135,6	3,4
11 - Restaurants et hôtels	124,3	124,8	0,4	116,9	119,8	2,5
12 - Biens et services divers	113,1	113,5	0,4	112,1	113,4	1,2
Ensemble	112,0	112,4	0,4	112,9	114,7	1,6

Source : Haut Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

Partie II :

Principaux Secteurs Economiques

6. Agriculture et pêche

L'aspect montagneux, la topographie accidentée et tourmentée qui caractérise le relief provincial, ainsi que l'étroitesse des plaines méditerranéennes telles celles de Mallalienne et Oued Laou, sont autant de facteurs qui ont largement conditionné le développement de l'agriculture à l'échelle de la province de Tétouan. Des facteurs conjugués au faible niveau de mécanisation, d'irrigation, et d'utilisation de semences sélectionnées, contribuant à l'émergence d'une agriculture traditionnelle largement dépendante des aléas climatiques.

N'empêche que d'une autre part, les forêts de la province, ont favorisé le développement de la production forestière.

6.1. Les ressources en terre

A l'échelle provinciale, la superficie agricole utile (SAU) s'élève, en 2013, à 55 314 ha, dont les terres Melk sont les plus dominantes avec 92,6%. L'irrigation ne concerne que 5 140 ha, traduisant un taux d'irrigation faible de 9,3%.

Tableau 12 : Répartition (en ha) de la SAU selon le statut juridique, province de Tétouan, année 2013

Statut	Superficie
Terres Melks	54 025
Terres collectives	2 331
Terres Habous	1 910
Terres Guich	6
Terres domaniales	49
SAU Provinciale	55 314

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

Le mode de faire valoir direct des exploitations est majoritaire dans la province puisqu'il concerne 86% de la SAU. Le reste de la SAU étant exploité dans des proportions presque égales par le biais de la location et du bail en nature.

Ainsi, les types de cultures pratiquées dans la province concernent les céréales, les légumineuses et les maraichères, alors que les cultures oléagineuses et industrielles sont inexistantes dans la province.

6.2. Les productions végétales

6.2.1. La céréaliculture

La pratique des cultures céréalières est la plus prépondérante à la province de Tétouan puisqu'elle occupe une superficie de 34660 ha, soit 62,6% de la SAU provinciale, et ce, malgré le caractère accidenté du relief. Cette culture assure ainsi une production de l'ordre de 464 900 quintaux, traduisant une productivité de 13,4 qx/ha.

Tableau 13 : Les cultures céréalières, Province de Tétouan, campagne 2013-14

Culture	Superficie(en ha)	Production (en qx)	Productivité (qx/ha)
Blé dur	10 160	130 500	12,8
Blé tendre	11 070	156 860	14,2
Orge	11 410	158 440	13,9
Mais	910	10 080	11,1
Sorgho	1 110	9 020	8,1
Total des céréales	34660	464 900	13,4

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

6.2.2. Les légumineuses

A la Province de Tétouan, les légumineuses sont cultivées sur 7,2% de la SAU, soit une superficie de 3 958ha, occasionnant la production de 25 660 quintaux durant la campagne 2013-2014.

Les féveroles et les pois chiches sont les plus pratiquées puisqu'ils occupent les $\frac{3}{4}$ de la superficie consacrée à ce type de culture.

Tableau 14 : Culture des légumineuses, Province de Tétouan, campagne 2013-14

Culture	Superficie (en ha)	Production (en qx)	Productivité (qx/ha)
Fève	350	2 500	7,1
Féverole	1990	13 640	6,9
Lentille	308	1 580	5,1
Petits pois	130	840	6,5
Pois chiche	890	5 340	6,0
Haricot	290	1 760	6,1
Total des légumineuses	3 958	25 660	6,5

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

6.2.3. Les cultures maraichères et fourragères

De leur part, les cultures maraichères sont cultivées sur une superficie de 4 900 ha, produisant un total de 662 350 quintaux durant la campagne 2013-14.

Tableau 15 : Cultures maraichères, Province de Tétouan, campagne 2013-14

Culture	Superficie (en ha)	Production (en qx)	Productivité (qx/ha)
Tomates	400	65400	163,5
Pomme de terre	510	65600	128,6
Oignons	610	83000	136,1
Carotte	140	20900	149,3
Navet	140	22300	159,3
Haricot vert	60	3600	60,0
Petit pois	230	13300	57,8
Fève en vert	210	20000	95,2
Pastèque	20	3000	150,0
Melon	30	5000	166,7
Courgette	90	10200	113,3
Concombre	70	4900	70,0
Autres	2 390	345 150	144,4
Total des maraichères	4900	662 350	135,2

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

Quant aux cultures fourragères, elles sont pratiquées sur une superficie de 8 530 ha avec une production dépassant les 6,4 millions.

D'autre part, 14 340 ha de terres agricoles sont restés en jachère durant la campagne 2013-14.

6.2.4. Arboriculture fruitière

Les plantations arboricoles s'étendent sur une superficie de 32 722 ha, produisant 331 736 quintaux de fruits. L'olivier demeure le plus répandu avec 84% des superficies consacrées à ce type de culture, représentant 42% de la production réalisée.

Afin de promouvoir l'extension des plantations arboricoles, La campagne 2013-2014 a connu la plantation de 1229 nouveaux pieds d'oliviers, 40 nouveaux pieds de figuiers, puis 380 nouveaux pieds de diverses autres espèces.

Tableau 16 : Plantation arboricoles, Province de Tétouan, campagne 2013-14

Espèce	Superficie(en ha)	Production (en qx)
Olivier	27523	140340
Figuier	2061	78780
Amandier	1005	11360
Abricotier	149	5240
Divers	1984	96016
Total des Plantation arboricoles	32722	331736

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture

6.3. Les productions animales

Pour l'approvisionnement en viandes rouges, la province de Tétouan compte un abattoir municipal dans la ville de Tétouan et 7 tueries rurales dans les communes de Dar Ben Karrich, Ain Lahcen, BniIdder, JbelLahbib, BniHarchen, BniSaid et Al Hamra. Ainsi, approchée par les quantités de viandes rouges contrôlées par les services vétérinaires, la production de viandes rouges est estimée à 2434,2 tonnes en 2013, dont 83% de viandes bovines, 10% de viandes ovines, et 7% de viandes caprines.

Quant à la production de viandes blanches, et devant l'inexistence d'un abattoir avicole à la province, celle-ci abrite 186 élevages de poulets de chair, dont la production est estimée à 1,9 millions de têtes de poulets pour un tonnage estimé à 11,2 millions de tonnes de viandes blanches.

6.4. Pêche

L'activité de pêche est exercée au long de la façade maritime de la province. Ainsi, même devant l'inexistence d'un port de pêche à la province, l'activité de pêche est pratiquée au niveau des 6 centres de pêche

rattachés tous au site d'Oued Laou. Il s'agit des centres d'Oued Laou, Tamghart, Aouchtame, Tamernout, Tamrabet et Amssa.

Dans ce cadre, la flotte de pêche immatriculée en 2013 au niveau de ce site compte 138 unités, toutes des canots de pêche, d'une capacité de 207 tonnes, mobilisant un effectif de 399 marins pêcheurs.

Quant au tonnage réalisé, il s'est chiffré en 2013, à 623 tonnes, pour une valeur de 2,3 millions de dirhams, exclusivement destinées à la consommation locale.

D'autre part, afin de promouvoir l'activité de pêche exercée dans la province et améliorer les conditions de travail des marins pêcheurs, le projet de construction du point de débarquement d'Oued Laou est en cours de réalisation pour un coût de 43 millions de dirhams. Ce point de débarquement englobera, entre autres, une halle au poisson, des locaux pour les pêcheurs et les mareyeurs, un entrepôt pour caisses, une fabrique de glace, une chambre froide, et un atelier de réparation des barques.

7. Industrie de Transformation

7.1. Zones industrielles

En vue de répondre aux attentes des investisseurs, La province de Tétouan a connu en 1980, la création de sa zone industrielle, située au Km 7 de la route reliant les villes de Martil et de Tétouan. Cette zone s'étend sur une superficie de 47 ha et dispose de 178 lots dont 77 en activité, 42 exploités comme dépôts, 21 en arrêt d'activité et 20 consacrés aux pépinières d'entreprises. Le nombre de sociétés bénéficiaires s'élève à 91 unités.

De même, des travaux de réhabilitation de cette zone industrielle, d'un coût de 26,8 millions de dirhams, ont été entamés depuis l'année 2008, à fin de renforcer les structures d'accueil abritant les unités industrielles, et remédier au sous-équipement que connaît la zone. Ces travaux consisteront en l'aménagement de la voirie et trottoirs, en l'éclairage public, la construction de caniveaux des eaux pluviales, et la construction d'équipements communs.

D'autre part, dans le cadre de la grande plateforme industrielle Tanger-Med, qui consiste en l'aménagement et le déploiement progressif de plusieurs zones industrielles et zones d'activités dans la région, la province de Tétouan connaîtra la réalisation du parc Tétouan Shore. Ce projet, d'un coût de 200 millions de DH, s'étend sur une superficie de 6 ha, comptant 22 000 m² couverts de plateaux de bureaux et de services aménagés pour les activités externalisées des centres d'appel, avec une création de 1500 emplois.

Dans le même cadre, et à fin de faire face aux nouvelles demandes de lots formulées par les investisseurs nationaux et étrangers, un deuxième projet est en cours de réalisation à la province de Tétouan, il s'agit de la

zone industrielle sise à la commune rurale de Souk Kdim, à 15 km de la ville de Tétouan et à 80 km du complexe portuaire Tanger-Med. Cette zone comptera 158 lots et sera ouverte aux activités industrielles et logistiques relevant de tous les secteurs d'activités. Cette zone devrait ainsi donner un nouvel essor à l'économie provinciale et régionale.

7.2. Activité industrielle

En 2013, Le nombre d'unités industrielles implantées dans la province s'est élevé à 273 unités, en progression de 3,4 % par rapport à l'année 2012 qui comptait 264 unités. La distribution de ces unités par secteur d'activité reflète la diversité de l'activité industrielle provinciale, puisqu'elles sont réparties à hauteur de 32,6% dans le secteur des industries agro-alimentaires, 32,6% dans le secteur des industries mécaniques et métallurgiques, 24,9% dans le secteur des industries chimiques et para chimiques, 7,7% dans le secteur de l'industrie textile et cuir et 2,2% dans le secteur des industries électriques et électroniques.

L'activité industrielle assure l'emploi à 11283 employés permanents, soit une moyenne de 41 employés par établissement, reflétant la prédominance de la petite et moyenne industrie dans la province, avec plus de 80% du tissu industriel. Selon le secteur, on relève que le secteur des industries agro-alimentaires occupe à lui seul la moitié des employés, suivi des industries chimiques et para chimiques et de l'industrie textile et cuir avec respectivement 23% et 18% des employés. Toutefois, il est à noter que les unités opérant dans le secteur des industries textile et cuir affichent les plus grandes tailles avec une moyenne de 96 employés par unité.

Quant à la production industrielle, elle est estimée en 2013 à 3,3 milliards de dirhams contre 3,6 milliards en 2012. Cette production a été à l'origine de la création d'un chiffre d'affaire de 4,8 milliards de dirhams, en

progression de 21,6% par rapport à l'année 2012 (3,9 milliards de dirhams), qui est générée à hauteur de 46% par les industries chimiques et para chimiques, 26% par les industries mécaniques et métallurgiques et 25% par les industries agro-alimentaires.

Quant à la valeur ajoutée industrielle, elle a été de l'ordre de 1,5 milliard de dirhams dont la moitié est attribuée au secteur des industries chimiques et para chimiques.

En matière d'investissement, l'industrie provinciale a attiré, en 2013, près de 208,1 millions de dirhams d'investissements contre 131 millions en 2012, dont 43% conférés à l'industrie chimique et para-chimique et 38% à l'industrie agro-alimentaire.

Tableau 17 : grandeurs économiques par grands secteurs, Province de Tétouan, année 2013, (Valeurs en milliers DH)

Secteur	Etabl.	Emploi	Chiffre d'affaires	Production	Valeur ajoutée	Invest.
Industries agro- alimentaires (IAA)	89	5 671	1 200 494	1 158 091	327 537	78 251
Industries chimiques et para chimiques (ICP)	68	2 574	2 210 085	1 713 619	717 944	89 557
Industrie textile et cuir (ITC)	21	2 015	144 840	146 475	100 439	4 996
Industries mécaniques et métallurgiques (IMM)	89	928	1 251 397	243 283	337 701	34 151
Industries électriques et électroniques (IEE)	6	95	13 719	14 243	4 824	1 123
Total provincial	273	11 283	4 820 535	3 275 711	1 488 444	208 078

Source : Délégation Provinciale de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique

8. Tourisme

La situation privilégiée de la province de Tétouan, son relief diversifié unissant à la fois, plages, montagnes et forêts, ainsi que son climat et son enracinement dans l'histoire, sont autant d'atouts qui la prédisposent à occuper une place favorite en tant que destination touristique. En effet, on y trouve la pittoresque médina de Tétouan classée patrimoine mondial, le site archéologique de Tamuda, ainsi que le parc naturel rural de Bouhachem qui s'étend sur les communes rurales BniLeit el El Oued, à côté de 4 autres communes relevant des provinces de Chechaouen et Larache.

De même, la province de Tétouan dispose d'infrastructures de transport en mesure d'attirer un grand nombre de touristes. Elle est en effet reliée par autoroute à Fnideq, à même de fluidifier le trafic immense que connaît la côte méditerranéenne, ainsi que d'alléger l'afflux important des voyageurs depuis BabSebta, particulièrement durant la saison estivale. D'autre part, la voie express Tétouan-Tanger a contribué à soulager le trafic entre ces deux villes en la rendant plus confortable et sécuritaire, de plus celle même voie permet l'accès au réseau autoroutier national depuis le site de Melloussa. La province de Tétouan est aussi traversée par la rocade méditerranéenne qui la relie aux différentes stations d'estivages de cette même côte dans des conditions plus favorables.

Toutefois, le tourisme au niveau de la province de Tétouan demeure caractérisé par son aspect saisonnier durant la saison estivale. C'est pourquoi, les efforts ont été orientés vers le développement du tourisme rural, écologique et culturel, et ce par la promotion de l'animation touristique et la programmation d'activités culturelles, artistiques ou sportives tout au long de l'année.

8.1. Structures d'accueil

En matière d'hébergement, la province de Tétouan englobe en 2013, 64 établissements hôteliers, dont 9 hôtels classés et 55 non classés, pour une capacité de 2645 lits, dont 980 lits pour les hôtels classés.

Tableau 18: Capacité hôtelière, Province de Tétouan au 31/12/2013

Catégorie	Hôtels classés	Hôtels non classés	Total provincial
Hôtels	9	55	64
Lits	980	1665	2645

Source : Délégation Provinciale du Tourisme

La répartition de la capacité litière des hôtels homologués selon la catégorie fait ressortir que les hôtels bas de gamme (1, 2 et 3 étoiles) constituent 58% du parc de l'hébergement touristique classé, au détriment des hôtels de 4 et 5 étoiles avec 42% de la capacité totale. On remarque de même que les hôtels 5 étoiles ainsi que villages de vacances touristiques (VVT) et les résidences touristiques (RT) sont inexistantes sur le territoire provincial.

Tableau 19: Capacité hôtelière classée selon la catégorie, Province de Tétouan au 31/12/2013

Carégories	étoiles					VVT	RT	MH	Total provincial
	1	2	3	4	5				
Hôtels	1	3	3	2	-	-	-	...	9
Lits	48	218	301	413	-	-	-	...	980

Source : Délégation Provinciale du Tourisme

V.V.T : Villages de vacances touristiques, RT : Résidences touristiques, MH : Maisons d'hôtes

8.2. Fréquentation hôtelière

L'activité touristique peut être approchée par les nuitées réalisées dans les hôtels classés. Ainsi le nombre de nuitées touristiques à la province de Tétouan s'est élevé en 2013 à 69 649 nuitées de différentes nationalités dont les marocains représentent 38%, suivis des espagnols

avec 14% et des français avec 5%. Selon les catégories d'hôtels, on relève que 41% des nuitées réalisées dans la province relèvent des hôtels de 3 étoiles.

Tableau 20 : Nuitées touristiques dans les hôtels classés selon la nationalité des touristes et la catégorie de l'hôtel, Province de Tétouan, année 2013

Nationalité des touristes	étoiles					VVT	RT	MH	Total provincial
	1	2	3	4	5				
Marocains	2052	13474	19183	12822	-	-	-	121	47652
MRE	181	-	-	-	-	-	-	21	202
Européens	346	2720	7347	3721	-	-	-	1968	16102
Américains	13	152	697	1352	-	-	-	168	2382
Arabes	40	379	531	737	-	-	-	22	1709
Autres nationalités	48	414	644	353	-	-	-	143	1602
Total provincial	2680	17139	28402	18985	-	-	-	2443	69649

Source : Délégation Provinciale du Tourisme

V.V.T : Villages de vacances touristiques, RT : Résidences touristiques, MH : Maisons d'hôtes

8.3. Indicateurs de l'activité touristique

Parmi les indicateurs qui permettent d'évaluer la performance du secteur hôtelier, figure Le taux d'occupation moyen dans les structures d'hébergement. En 2013, le taux d'occupation, toutes catégories confondues, affiché par les hôtels de la province est de 19,5%, un taux faible comparativement au niveau national (25,2%), et qui peut confirmer le caractère saisonnier du tourisme dans la province. Analysé selon la catégorie, on remarque que les hôtels de 3 étoiles présentent les taux les plus importants (25,9%), plus que le double des hôtels de 4 étoiles (12,5%) par exemple.

Tableau 21: Taux d'occupation (en %) selon la catégorie d'hôtels classés, année 2013

Catégorie d'hôtels	étoiles					VVT	RT	MH	Total provincial
	1	2	3	4	5				
Province de Tétouan	5,3	21,5	25,9	12,5	-	-	-	...	19,5
Maroc	11,8	14,7	26,0	33,9	35,9	41,4	15,3	7,3	25,2

Source : Tableau élaboré par la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan sur la base des statistiques de la Délégation Provinciale du Tourisme

La Durée moyenne de séjour dans les hôtels classés demeure ainsi faible, ne dépassant pas 2 nuitées par touriste, qu'il soit de nationalité marocaine ou étrangère. En réalité, le tourisme interne dans la province est dominé par le tourisme traditionnel familial optant à la location de locaux privés équipés, plutôt qu'à l'hébergement dans les hôtels, dument plus chers et moins confortables pour les séjours en famille, ce qui échappe aux statistiques touristiques officielles. Pour le tourisme international, la province de Tétouan est largement concurrencée par d'autres destinations nationales à l'instar de Fès, Marrakech, Agadir, Rabat et Casablanca.

Tableau 22 : Durée moyenne de séjour (en nuitées) dans les hôtels classés ,année 2013

	Tourisme International	Tourisme Interne	Total
Province de Tétouan	1,88	1,99	1,95
Maroc	3,48	2,16	2,98

Source : Tableau élaboré par la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan sur la base des statistiques de la Délégation Provinciale du Tourisme

9. Transport

N'étant pas traversée par le réseau ferroviaire national, la province de Tétouan est reliée presque exclusivement aux reste des provinces du Royaume via son infrastructure routière, ou aérienne dans une moindre mesure.

9.1. Transports routiers

9.1.1. Réseau routier

Nul ne doute que l'amélioration de l'infrastructure routière est primordiale dans tout développement économique ou social. Dans ce cadre, la province de Tétouan a vu son réseau routier évoluer à même d'accompagner l'essor qu'elle connaît ces dernières années.

Ainsi, le réseau routier provincial totalise, en 2013, un linéaire de 317,6 km dont 297,1 km revêtus, soit un taux de revêtement de 94%, contre 70% au niveau national. Ce réseau, est réparti respectivement à raison de 41,2%, 7,5% et 48,4% entre les routes nationales, régionales et provinciales, les autoroutes représentant 2,8% du réseau routier provincial.

Tableau 23 : Réseau routier classé (en km), province de Tétouan, année 2013

Catégorie	Longueur totale	Dont longueur revêtue
Routes nationales	131,0	131,0
Routes régionales	23,8	23,8
Routes provinciales	153,8	133,3
Autoroutes	9,0	9,0
Total provincial	317,6	291,1

Source : Direction Régionale de l'équipement, du transport et de la logistique

Cette longueur reflète une densité spatiale de 12,5km/100km et une densité sociale de 0,6km/1000hab, ce qui fait ressortir que la province de Tétouan est favorisée comparativement au niveau national en terme de densité spatiale pour laquelle la moyenne nationale se situe à

5,8km/100km², mais désavantagée en ce qui concerne la densité sociale, puisque la densité correspondante nationale se situe à 1,3km/1000hab.

Tableau 24 : Densité routière spatiale et sociale, année 2013

	Province de Tétouan	Maroc
Densité spatiale (km/100km ²)	12,5	5,8
Densité sociale (km/1000hab)	0,6	1,3

Source :Tableau élaboré par la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

9.1.2. Projets routiers

En terme de projets routiers, la réalisation des voies express entre la province de Tétouan et les provinces limitrophes ont permis de relier la ville de Tétouan aux villes de M'diq, Fnideq et Tanger, et par suite de réduire le temps de parcours entre ces villes et améliorer les niveaux de service et de sécurité routière.

D'autre part, la voie express Tanger-Tétouan constitue aussi une infrastructure de relais de la ville de Tétouan avec le réseau autoroutier national à partir du site de Melloussa.

La ville de Tétouan est de même reliée par autoroute à la ville de Fnideq sur une longueur de 28 km, autoroute la plus courte du réseau autoroutier national, mais d'une importance majeure puisqu'elle permet de desservir les multiples stations balnéaires de cette partie de la côte méditerranéenne et d'alléger l'intensification de la circulation en période estivale. Elle est aussi appelée à jouer un rôle primordial dans le développement des échanges commerciaux entre le Maroc et l'Europe suite à sa proximité au port Tanger-Med.

La province de Tétouan est aussi traversée par la rocade méditerranéenne dont les retombées ont été d'ordre social et économique sur toutes les régions du nord du Royaume. Ainsi, les tronçons de Fnideq-Tétouan sous forme de voie express sur 28 km, et Tétouan-Jebha sur 120

km, ont permis de réduire le temps de trajet entre les zones reliées, de desservir plusieurs plages et d'améliorer les conditions de vie des populations de ces localités.

D'autre part, en vue de répondre aux besoins urgents de désenclavement des populations rurales, la province de Tétouan a bénéficié, à l'instar des provinces du Royaume, du programme national des routes rurales (PNRR) dans le but de faciliter l'accès des populations rurales aux services sociaux de base et valoriser les ressources locales. Ainsi, comme continuation du PNRR I lancé depuis 1995, le PNRR II a permis, entre 2005 et 2013, la construction de 215 km de routes rurales au niveau de la province de Tétouan pour un coût de 649 millions de dirhams.

9.1.3. Quelques aspects du transport routier

En l'année 2013, 2 761 véhicules ont été immatriculés dans le centre immatriculateur de Tétouan. Les véhicules de tourisme en constituent 70%, suivis des véhicules utilitaires (771 véhicules), puis des motocyclettes au nombre de 61.

D'autre part, 8 123 permis de conduire ont été délivrés cette année par le centre d'examen de Tétouan, dont 31% au profit des femmes.

9.2. Transport aérien

La province de Tétouan abrite l'aéroport international SaniatR'mel. Rénové en 2008, cet aéroport est doté d'une piste de 2300 m de longueur et 45 m de largeur, d'une aire de stationnement de 22 250 m² et d'une aérogare de 1 200 m² pour une capacité de 300 000 passagers par an.

Toutefois, le trafic des passagers demeure faible puisqu'il n'a pas dépassé 29 000 voyageurs en 2013.

Tableau 25 : Mouvement des avions et des voyageurs à l'aéroport Saniat R'mel

	2011	2012	2013
Mvt Avions	120	1094	1013
Trafic commercial	96	140	412
Autres mouvements	1134	954	601
Mvt Voyageurs	11563	12562	28608
Trafic commercial	7333	8879	26439
Autres mouvements	4230	3683	2169
Fret et poste (tonne)	-	-	-

Source : Annuaire statistique national 2012, 2013 et 2014

10. Energie

Secteur stratégique, l'énergie joue un rôle primordial dans l'amélioration du niveau de vie de la population, ainsi que dans la compétitivité économique de tout pays.

10.1. Electricité

Pour s'approvisionner en énergie électrique, la province de Tétouan abrite une centrale thermique d'une puissance de 139 millions de Kwh, ayant produit 14 millions de Kwh en 2013, contre 44,4 millions de Kwh en 2012.

En matière d'alimentation en électricité, la province est desservie à travers trois postes de livraison 60/22 KV, à savoir ceux de Tétouan, Chefchaouen et Melloussa.

Deux opérateurs agissent dans la distribution de l'électricité dans la province, à savoir l'ONEE (Branche électricité) et Amendis. Ainsi, le nombre d'abonnés au réseau électrique s'est chiffré à 147 671 abonnés en 2013 dont 188 abonnés au réseau de moyenne tension.

Tableau 26 : Abonnés selon le type de tension, province de Tétouan, année 2013

Opérateur	Basse Tension	Moyenne Tension	Total
ONEE	22007	62	22069
AMENDIS	125476	126	125602
Total provincial	147483	188	147671

Source : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable
Amendis

Quant au programme d'électrification global (PERG), il a permis l'électrification de 413 villages dans les communes de la province de Tétouan depuis son démarrage jusqu'à l'année 2013.

Tableau 27 : Electrification des villages par communes, PERG, Province de Tétouan, période 1997-2013

Communes	Périodes ou années							Ensemble
	1997-2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Ain Lahcen	21	-	-	1	-	-	-	22
Al Hamra	40	-	-	-	-	-	1	41
Al Kharroub	9	3	-	-	-	-	-	12
Azla	1	2	-	-	1	-	-	4
Bghaghza	24	-	-	-	-	-	-	24
BniHarchen	29	-	2	1	-	2	1	35
Bniïdder	20	-	-	-	-	4	-	24
BniLeit	21	-	-	-	-	-	-	21
BniSaid	20	-	3	1	2	-	-	26
Der Ben Karrich	8	-	-	-	-	-	-	8
El Oued	22	-	-	-	1	3	-	26
Jbellahbib	15	-	-	-	-	-	-	15
Mallalienne	11	-	-	-	-	-	-	11
Oued Laou	0	2	-	-	-	-	-	2
Oulad Ali Mansour	9	-	-	-	-	2	4	15
Saddina	9	-	-	-	-	-	-	9
Sahtrienne	20	-	-	-	-	1	2	23
Souk Kdim	16	-	2	-	-	1	-	19
Zaitoune	6	1	-	2	-	2	-	11
Zaouiat Sidi Kacen	21	3	1	-	1	3	-	29
Zinat	31	-	3	-	-	2	-	36
Total provincial	353	11	11	5	5	20	8	413

Source : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

10.2. Produits pétroliers

En matière d'activité pétrolière, la province de Tétouan abrite un centre emplisseur de gaz de pétrole liquéfié (GPL) dont la capacité de stockage est de l'ordre de 870 m³de gaz. Ce centre assure ainsi l'approvisionnement en gaz butane et propane des provinces de Tétouan et

Chechaouen ainsi que la préfecture de M'diq-Fnideq. Ses ventes se sont élevées en 2013, à 55 813 TM de gaz butane et 313,3 TM de gaz propane.

Quant au réseau de distribution des hydrocarbures liquides, il a compté en 2013, 30 stations de services relevant de 8 sociétés, d'une capacité de stockage de 625 m³ de super et 1625 m³ de gasoil.

11. Eau

La province de Tétouan dispose d'un potentiel hydraulique intéressant étant donnée la pluviométrie élevée qui lui est reconnue, s'élevant en moyenne à 700 mm/an, ainsi que les cours d'eau qui la traversent, dont les plus importants sont l'Oued Laou, L'Oued Martil et l'Oued Amssa, sans oublier les différentes sources d'eau utilisées pour l'alimentation en eau potable et pour l'irrigation, dont les principales sont les sources Damou, Zerka , Ghalou et Deffagh, puis les sources Yarghist et Torreta.

11.1. Infrastructure hydraulique

Le territoire provincial compte deux barrages, à savoir le barrage Moulay El Hasan Belmehdi utilisé pour l'irrigation, et le barrage Nakhla utilisé pour l'irrigation et l'approvisionnement en eau potable et eau à usage industriel.

Tableau 28 : Barrages de la Province de Tétouan

Barrage	Date de construction	Volume normal (en millions m ³)	Surface du bassin versant (km ²)	Utilisation
Nakhla	1961	5,7	110	Irrigation Eau potable Eau à usage industriel
Moulay El Hasan Belmehdi	1969	3,0	38	Irrigation

Source : Annuaire Statistique régional, 2014

De même, les travaux de construction du barrage Martil sur l'Oued Mhajrate ont démarré depuis l'année 2008. Ce barrage contribuera à l'alimentation en eau potable et industrielle de la ville de Tétouan et de sa

région côtière (42,7 Mm³/an), à la protection de la ville de Tétouan et de la plaine de Martil contre les inondations de l'Oued Martil et de ses affluents, et à l'irrigation des périmètres de petite et moyenne hydraulique situés en aval.

11.2. Eau potable

Deux stations de traitement et cinq stations de pompage sont implantées dans la province de Tétouan. Ainsi, la production d'eau potable en 2013 s'y est chiffrée à 30,5 millions de m³, dont 28,0 millions de m³ produites par l'ONEE (branche eau), et 2,5 millions de m³ produites par Amendis. De ce fait, ces deux opérateurs assurent la gestion du service de l'eau potable au niveau de la province de Tétouan.

La production d'eau par l'ONEE (branche eau) émane à 99% des eaux superficielles. Quant à ses ventes, elles se sont chiffrées à 26,3 millions de m³ dont presque la totalité (99,9%) vendue à Amendis pour une valeur globale de 80,1 millions de dirhams. Ainsi, 72 mille m³ ont été vendus directement par l'ONEE à ses abonnés consommateurs directs pour une valeur de 120 mille dirhams.

De ce fait, la majorité des abonnés au réseau d'eau potable au niveau de la province de Tétouan sont affiliés à la société Amendis. Leur effectif s'élève à 104 186 abonnés durant l'année 2013.

12. Réseau bancaire

Outre l'agence de Bank Al Maghrib, Le réseau bancaire provincial compte 87 établissements bancaires en 2013, il poursuit ainsi son élargissement puisque l'effectif des agences a presque doublé en comparaison avec l'année 2006 où il était de 49 agences, reflétant l'évolution des activités économiques et la diversification des offres de produits et services fournis par les banques.

Par banques, Attijari Wafa Bank et le Crédit Populaire du Maroc sont les plus représentées dans la province avec 20 et 19 agences respectivement.

Tableau 29 : Implantation bancaire à la province de Tétouan, 31/12/2013

Agences Bancaires	Tétouan	Oued Laou	Dar Ben Karrich	Province de Tétouan	Maroc
Al Barid Bank	9	1	1	11	978
AttijariWafa Bank	19	1	-	20	1085
B.M.Commerce Extérieur	11	-	-	11	637
B.M.Commerce et l'industrie	4	-	-	4	355
Crédit Agricole du Maroc	6	1	-	6	446
Crédit du Maroc	4	-	-	4	333
Crédit Immobilier et Hôtelier	3	-	-	3	229
Crédit Populaire du Maroc	18	1	-	19	1232
Société Générale	7	-	-	7	393
Union Marocaine des Banques	1	-	-	1	6
Autres	-	-	-	-	17
Ensemble	82	4	1	87	5711
BANK AL MAGHRIB	1	-	-	1	20

Source : Bank Al Maghrib, implantation bancaire, année 2013

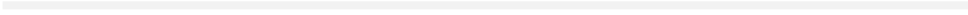
En termes de densité bancaire, la province de Tétouan compte une agence pour 6200 habitants contre une agence pour 5800 au niveau national.

D'autre part, les crédits octroyés par l'ensemble des banques commerciales installées à la province de Tétouan se sont établis à la fin de l'année 2013 à 3,7 milliards de dirhams, représentant ainsi seulement 30% de dépôts recueillis par ces mêmes banques se situant à 12,3 milliards de dirhams.

Tableau 30 : Dépôts et crédits bancaires, Province de Tétouan, année 2013(en 1000 DH)

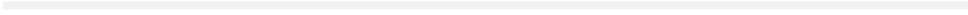
Au 31 décembre de l'année	Dépôts	Crédits	Soldes
2009	11 019 652	3 702 888	7 316764
2010	10 506 633	3 809 123	6 697510
2011	11 148 393	3 882 839	7 265554
2012	11 588 305	3 888 839	7 699466
2013	12 340 796	3 713 330	8 627466

Source : Bank Al Maghrib



Partie III :

Secteurs Sociaux



13. Enseignement

La mise à niveau des ressources humaines passe nécessairement par l'enseignement. C'est pourquoi ce secteur a toujours figuré en tête des préoccupations nationales étant donné son rôle crucial dans la formation des générations et leur préparation à accéder à la vie active.

Ainsi, le Maroc a franchi des étapes majeures dans la réforme et l'amélioration des statistiques de ce secteur, et ce par l'application des dispositions de la charte nationale de l'éducation de la formation. Toutefois, afin d'améliorer la rentabilité et la performance du système d'éducation, le plan d'urgence a été lancé.

L'enseignement à la province de Tétouan a aussi largement évolué au cours des dernières années, soit par la création de nouveaux établissements, ou par l'évolution du nombre d'élèves scolarisés et du personnel enseignant dans tous les cycles d'enseignement.

13.1. Enseignement préscolaire

L'infrastructure préscolaire provinciale compte, durant l'année scolaire 2013-14, un total de 625 établissements, marquant une légère hausse de 12 établissements par rapport à l'année scolaire précédente. L'enseignement préscolaire traditionnel est le plus dominant avec 89% des établissements, se caractérisant par sa concentration en milieu rural.

Tableau 31 : Etablissements, salles et classes de l'enseignement préscolaire par milieu, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014

Type d'enseignement	Etablissements			Salles			Classes		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Traditionnel	146	411	557	307	424	731	352	431	783
moderne	40	0	40	193	0	193	157	0	157
Public	11	17	28	13	17	30	23	29	52
Total provincial	197	428	625	513	441	954	532	460	992

Source : Recueil 2013, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

Les effectifs préscolarisés s'élèvent à 20 046 enfants dont 56% en milieu urbain malgré que celui-ci n'abrite que 32% des établissements. De même, 77% des effectifs sont scolarisés dans le préscolaire traditionnel, alors que le préscolaire moderne n'abrite que 17% des effectifs, suivi du préscolaire public avec 6%.

Ces effectifs sont répartis sur 992 classes à raison de 20 élèves par classe. Ainsi, les 954 salles existantes couvrent le besoin de 96% des classes préscolaires.

Quant au taux de féminisation des scolarisés, il s'établi à 33% des élèves, étant plus fort en milieu urbain (49%) comparativement au milieu rural pour lequel le taux de féminisation demeure faible avec 12%. De même, les types d'enseignement préscolaire public et moderne se distinguent par la scolarisation importante des filles qui représentent respectivement 52% et 48% des effectifs, alors le taux de féminisation est faible pour l'enseignement préscolaire traditionnel avec 28% uniquement.

Tableau 32 : Effectifs scolarisés dans l'enseignement préscolaire par milieu, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014

Type d'enseignement Préscolaire	Urbain		Rural		Total	
	Total	dont filles	Total	dont filles	Total	dont filles
Traditionnel	7394	3614	8088	712	15482	4326
moderne	3339	1613	0	0	3339	1613
Public	570	305	655	328	1225	633
Total provincial	11303	5532	8743	1040	20046	6572

Source : Recueil 2013, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

En matière d'encadrement, les effectifs préscolarisés sont encadrés par 1001 éducateurs dont 56% de sexe féminin. Cette féminisation est une caractéristique de l'enseignement préscolaire urbain avec 96% d'éducatrices, alors que le taux de féminisation en milieu rural ne dépasse les 5%.

Le taux d'encadrement se situe ainsi à une moyenne de 20 élèves par éducateur, étant plus élevé pour l'enseignement préscolaire public (38élèves par éducateur) et faible pour l'enseignement préscolaire moderne (15élèves par éducateur)

Tableau 33 : Effectifs des éducateurs dans l'enseignement préscolaire par milieu, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014

Type d'enseignement Préscolaire	Urbain		Rural		Total	
	Total	Dt filles	Total	Dt filles	Total	Dt filles
Traditionnel	317	17	424	4	741	321
moderne	228	207	0	0	228	207
Public	14	13	18	18	32	31
Total provincial	559	537	442	22	1001	559

Source : Recueil 2013, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

13.2. Enseignement primaire

Une importance primordiale a toujours été accordée à ce cycle d'enseignement à travers les efforts déployés pour promouvoir la scolarisation primaire et améliorer l'offre éducative de ce cycle aussi bien

en milieu urbain qu'en milieu rural, avec une attention particulière aux filles surtout rurales.

Dans ce cadre, l'offre scolaire primaire provinciale s'est établie, durant l'année scolaire 2013-2014, à 162 établissements et 206 unités satellites, dont une école communautaire sise à la commune rurale de Souk-Kdim. Cette offre se répartie entre 122 établissements publics et 40 privés.

Tableau 34 : Etablissements, salles et classes de l'enseignement primaire par milieu, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014

Type d'enseignement	Milieu	Etabl.	dont écoles Communautaires	Satellites	Salles	Classes
Public	Urbain	53	0	6	677	925
	rural	69	1	200	738	919
	Total	122	1	206	1415	1844
Privé		40	-	-	517	475
Total provincial		162	1	206	1932	2319

Source : Recueil 2013, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

L'infrastructure primaire assure ainsi l'enseignement à 64023 élèves dont 49% de filles. Ces effectifs sont répartis sur 2319 classes, à raison de 28 élèves par classe (29 élèves par classe pour le public et 23 dans le privé). Cette moyenne cache aussi des disparités entre les milieux de résidence puisque les classes primaires publiques urbaines sont les plus encombrées avec 35 élèves/classes, contre 23 élèves par classe pour les classes primaires publiques rurales.

Le nombre de salles se situant à 1 932 salles, ne couvre le besoin que de 83% des classes, ce qui occasionne leur occupation durant pratiquement toute la journée. Ce phénomène est plus accentué dans les écoles publiques en milieu urbain avec un taux de couverture de 73% des classes, contre 80% pour le milieu rural, alors que pour les établissements privés, le nombre de salles dépasse celui des classes.

Tableau 35 : Effectifs des scolarisés et des nouveaux inscrits dans l'enseignement primaire par milieu, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014

	Type d'enseignement	Urbain		Rural		Total	
		Total	dont filles	Total	dont filles	Total	dont filles
Scolarisés	Public	32116	15499	21061	10598	53177	26097
	Privé	10846	5190	-	-	10846	5190
	Total	42962	20689	21061	10598	64023	31287
Nouveaux inscrits	Public	4801	2384	3286	1640	8087	4024
	Privé	2094	1001	-	-	2094	1001
	Total	6895	3385	3286	1640	10181	5025

Source : Recueil 2013, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

Par ailleurs, l'enseignement primaire recevait, durant l'année scolaire 2013-2014, un effectif de 10 181 nouveaux inscrits dont 80% aux établissements publics et 49,4% de filles.

En matière d'encadrement, la province de Tétouan compte 2 472 enseignants dont 63% de femmes. Cet effectif traduit une moyenne de 107 enseignants par 100 classes, qui ne permet pas toujours de faire face en éventualités d'absence du personnel enseignant. Cette situation est plus accentuée pour l'enseignement public rural pour lequel le nombre de classes dépasse celui des enseignants, avec une moyenne de 96 enseignants pour 100 classes.

Tableau 36 : Personnel enseignant par milieu, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014

Type d'enseignement	Milieu	Total	dont femmes	Enseignants/ 100 classes
Public	Urbain	982	643	106
	rural	885	354	96
	Total	1867	997	101
Privé		605	559	127
Total provincial		2472	1556	107

Source : Recueil 2013, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

Sur un autre aspect, plusieurs efforts sont consentis pour alléger les charges sociales supportées par les familles, et qui constituent un facteur qui frêne la scolarisation des enfants issues des couches défavorisées. Dans ce sens, 12 936 élèves ont bénéficié des prestations des cantines scolaires. Le nombre de celles-ci étant de 39 cantines dont 36 en milieu rural. De même, 48205 élèves ont bénéficié des fournitures scolaires durant l'année scolaires 2013-2014.

Tableau 37 : Bénéficiaires des cantines scolaires et des fournitures scolaires, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014

Milieu	Cantines scolaires	Bénéficiaires des cantines scolaires		Bénéficiaires des fournitures scolaires	
		Total	Dt filles	Total	Dt filles
Urbain	3	978	492	27223	12835
rural	36	11958	6330	20982	10427
Total	39	12936	6822	48205	23262

Source : Recueil 2013, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

13.3. Enseignement secondaire collégial

L'infrastructure scolaire collégiale provinciale a englobé, durant l'année scolaire 2013-2014, 45 établissements dont 28 publics et 17 privés. Ce cycle se caractérise par sa concentration en milieu urbain, puisque le milieu rural ne compte que 8 collèges.

Tableau 38 : Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire collégial par milieu, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014

Type d'enseignement	Milieu	Etabl.	Salles	Classes	Enseignants	
					Total	Dont femmes
Public	Urbain	20	397	492	635	93
	rural	8	85	113	171	78
	Total	28	482	605	806	371
Privé		17	188	125	470	176
Total provincial		45	670	730	1276	547

Source : Recueil 2013, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

Avec 670 salles, leur nombre ne couvre le besoin que de 92% des classes, ce qui occasionne la sur-occupation des salles. Ce phénomène est plus accentué dans les collèges publics ruraux avec un taux de couverture de 75% des classes seulement, contre 81% dans les collèges publics urbains, alors que pour les établissements privés, le nombre de salles dépasse celui des classes.

Ces établissements assurent ainsi l'enseignement à 26238 élèves dont 50% de filles, la même proportion étant relevée pour les deux milieux de résidence et pour les deux types d'enseignement.

Ces effectifs sont répartis sur 730 classes, soit une moyenne de 36 élèves par classe, ce qui dénote la sur-occupation des classes dans ce cycle d'enseignement. Les classes collégiales publiques rurales sont les plus encombrées avec 40 élèves/classes, contre 38 élèves par classe pour les classes collégiales publiques urbaines.

Tableau 39 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire collégial par milieu, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014

Type d'enseignement	Milieu	Elèves	dont filles	Elèves /classes
Public	Urbain	18 843	9 343	38
	rural	4 529	2 269	40
	Total	23 372	11 612	39
Privé		2 866	1 429	23
Total provincial		26 238	13 041	36

Source : Recueil 2013, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

Concernant les enseignants du cycle collégial, ils s'élèvent dans la province de Tétouan à 1 276 enseignants dont 43% de femmes. Cet effectif traduit une moyenne de 133 enseignants par 100 classes, soit 129 enseignants/100 classes pour les établissements publics urbains, et 151 enseignants/100 classes pour les établissements publics ruraux, puis 376 enseignants/100 classes pour le collégial privé.

D'autre part, un intérêt particulier est accordé aux opérations d'appui social au profit des élèves du collégial, notamment ceux issus du milieu rural en vue d'améliorer leurs conditions de scolarisation. Dans ce sens, la province de Tétouan abrite, durant l'année scolaire 2013-2014, 5 cantines scolaires et 5 internats, 899 élèves et 1075 internes en bénéficient respectivement alors que le transport scolaire est procuré à 1 283 collégiens issus du milieu rural. D'une autre part, pour alléger les charges sociales supportées par les familles, 6090 élèves ont bénéficié des fournitures scolaires, tandis que 1352 autres bénéficient de bourses d'études.

Tableau 40 : Bénéficiaires des cantines scolaires, des internats, des bourses et des fournitures scolaires, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014

Milieu	Bénéficiaires des cantines scolaires		Bénéficiaires des internats	
	Total	Dt filles	Total	Dt filles
Urbain	41	27	178	86
rural	858	418	897	438
Total	899	445	1075	524

Suite :

Milieu	Boursiers		Bénéficiaires du transport		Bénéficiaires des fournitures scolaires	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Urbain	226	122	0	0	1564	810
rural	1126	453	1283	652	4526	2233
Total	1352	575	1283	652	6090	3043

Source : Recueil 2013, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

13.4. Enseignement secondaire qualifiant

L'offre scolaire secondaire qualifiante s'est établie, durant l'année scolaire 2013-2014, à 19 établissements dont 13 publics et 6 privés. Ce cycle se caractérise par sa concentration en milieu urbain, puisque le milieu rural ne compte qu'un seul lycée.

Tableau 41: Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire qualifiant par milieu, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014

Type d'enseignement	Milieu	Etabl.	Salles	Classes	Enseignants	
					Total	Dt femmes
Public	Urbain	12	350	404	23	293
	rural	1	11	13	31	16
	Total	13	361	417	754	309
Privé		6	78	40	369	47
Total provincial		19	439	457	1123	356

Source : Recueil 2013, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

Les 439 salles utilisées dans ces établissements couvrent le besoin de 96% des classes. Toutefois, le phénomène de sur-occupation des classes est plus accentué dans les établissements publics urbains avec un taux de couverture de 87% des classes contre 85% dans les lycées ruraux, alors que pour les établissements privés, le nombre de salles double presque celui des classes.

Les établissements secondaires qualifiants assurent ainsi l'enseignement à 15452 élèves dont 54% de filles. Ces effectifs sont répartis sur 457 classes, soit une moyenne de 34 élèves par classe, dénotant la sur-occupation des classes dans ce cycle d'enseignement, mais qui demeure un phénomène caractérisant les lycées publics urbains dans lesquels la moyenne est de 35 élèves par classe.

Tableau 42 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant par milieu, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014

Type d'enseignement	Milieu	Elèves	Dont filles	Elèves /classes
Public	Urbain	14234	7703	35
	rural	363	194	28
	Total	14597	7897	35
Privé		855	409	21
Total provincial		15452	8306	34

Source : Recueil 2013, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

L'examen de la répartition des scolarisés selon les branches fait ressortir que l'orientation vers la branche « lettres et sciences humaines » est dominante avec plus de la moitié des effectifs, suivie de la branche « Sciences » avec 37%, la « technologie » et l'« enseignement originel » en attirent 8% et 3% respectivement. A noter que les mêmes proportions sont relevées pour les deux sexes pour toutes les branches.

Tableau 43 : Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant par milieu et par branche, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014

Type d'enseignement	Milieu	Lettres et sciences humaines		Enseignement originel		Sciences		Technologie	
		Total	dont filles	Total	dont filles	Total	dont filles	Total	dont filles
Public	Urbain	7744	4239	479	232	4857	2582	1154	650
	rural	314	162	-	-	49	32	-	-
	Total	8058	4401	479	232	4906	2614	1154	650
Privé		-	-	-	-	759	377	96	32
Total provincial		8058	4401	479	232	5665	2991	1250	682

Source : Recueil 2013, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

Le nombre d'enseignants du cycle secondaire qualifiant s'élève dans la province de Tétouan à 1 123 enseignants dont 32% de femmes, ce qui traduit une moyenne confortable de 246 enseignants par 100 classes, soit 179 enseignants/100 classes pour les établissements publics urbains, et 238 enseignants/100 classes pour les établissements publics ruraux.

D'autre part, en termes d'opérations d'appui social au profit des élèves du secondaire qualifiant, on note que 559 lycéens bénéficient de bourses d'études, tandis que 385 autres sont logés dans les internats en vue de lutter contre les déperditions scolaires en allégeant les charges supportées par leurs familles.

Tableau 44 : Bénéficiaires des internats et des bourses, Province de Tétouan, année scolaire 2013-2014

Milieu	Boursiers		Bénéficiaires des internats	
	Total	Dt filles	Total	Dt filles
Urbain	440	256	324	197
rural	119	95	61	59
Total	559	351	385	256

Source : Recueil 2013, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

14. Enseignement supérieur et formation des cadres

14.1. Universités

Créée en 1982, l'Université Abdelmalek Essaâdi siège à la province de Tétouan. 11 établissements lui sont affiliés répartis entre les villes de Tétouan, Martil, Tanger et Larache, dont 8 sont à dominance scientifique ou technique. La province de Tétouan abrite aussi la faculté OssolAd-dine affiliée à l'Université Quaraouiienne de Fès.

Exprimée en places physiques, la capacité d'accueil des établissements de l'Université Abdelmalek Essaâd is'élève à 30191 places durant l'année universitaire 2013-2014, alors que pour les établissements implantés dans la province de Tétouan (y compris la Faculté Ossoul Ad-dine affiliée à l'Université Quarouiyyine de Fès), elle se situe à 8 101 places.

Tableau 45 : Capacité d'accueil exprimée en places physiques par établissement, année universitaires 2013-2014

Ville	Etablissement	Capacité d'accueil
Université Abdelmalek Essaâdi-Tétouan ::		30 191
Tétouan	Faculté des Sciences	4200
	Ecole Nationale des Sciences Appliquées	2399
Martil	Faculté Poly disciplinaire	2345
	Ecole Normale Supérieure Tétouan	1625
	Faculté des Lettres et Sciences Humaines	2733
Tanger	Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales	3472
	Faculté des Sciences et Techniques	4459
	Ecole Nat. de Commerce et de Gestion	2454
	Ecole Supérieure du Roi Fahd de la Traduction	724
	Ecole Nationale des Sciences Appliquées	1099
Larache	Faculté Poly disciplinaire	4681
Université Quarouiyyine -Fès :		1 502
Tétouan	Faculté OssolAd-dine	1502

Source : Statistiques universitaires 2013-2014, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des cadres

L'effectif global des étudiants qui poursuivaient leurs études à l'Université Abdelmalek Essaâdi durant l'année universitaire 2013-2014 s'élevait à 54014 étudiants soit une augmentation de 22% par rapport à l'année universitaire précédente. Ces effectifs sont constitués en 49% de filles, les étudiants étrangers étant au nombre de 773. Quant aux établissements implantés dans la province de Tétouan, ils ont accueilli 11 212 étudiants dont les étudiantes représentent 43%.

Tableau 46 : Etudiants par établissement, année universitaires 2013-2014

Ville	Etablissement	Etudiants		
		Tous cycles	dont féminin	dont étrangers
Université Abdelmalek Essaâdi-Tétouan		54 014	26 368	773
Tétouan	Faculté des Sciences	7681	3333	222
	Ecole Nationale des Sciences Appliquées	951	462	28
Martil	Faculté Poly disciplinaire	9705	4552	15
	Ecole Normale Supérieure Tétouan	909	491	0
	Faculté des Lettres et Sciences Humaines	8980	4620	44
Tanger	Faculté des Sciences Juridiq.Eco. et Sociales	16298	8129	269
	Faculté des Sciences et Techniques	3639	1827	92
	Ecole Nat. de Commerce et de Gestion	1385	867	60
	Ecole Supérieure du Roi Fahd de la Traduction	362	170	2
	Ecole Nationale des Sciences Appliquées	1052	456	26
Larache	Faculté Poly disciplinaire	3052	1461	15
Université Quarouiyine -Fès		2580	1031	4
Tétouan	Faculté OssolAd-dine	2580	1031	4

Source : Statistiques universitaires 2013-2014, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des cadres

Par cycle d'enseignement, on relève que hormis les 86% des étudiants qui suivent le cycle normal, 4518 d'entre eux sont inscrits au master et 3 117 inscrits au cycle de doctorat. Ces valeurs sont respectivement de 77%, 1514 et 1050 au niveau des établissements implantés dans la province de Tétouan.

Tableau 47 : Etudiants par établissement et par cycle d'enseignement, année universitaires 2013-2014

Ville	Etablissement	Nouveaux inscrits	Cycle Normale	Master	Doctorat
Université Abdelmalek Essaâdi-Tétouan :		15335	46379	4518	3117
Tétouan	Faculté des Sciences	1835	5254	1398	1029
	Ecole Nationale des Sciences Appliquées	193	951	0	0
Martil	Faculté Poly disciplinaire	3477	9520	185	0
	Ecole Normale Supérieure Tétouan	175	707	202	0
	Faculté des Lettres et Sciences Humaines	2635	7862	587	531
Tanger	Faculté des Sciences Juridiques Eco. et Sociales	4722	13491	1593	1214
	Faculté des Sciences et Techniques	869	3017	279	343
	Ecole Nat. de Commerce et de Gestion	307	1269	116	0
	Ecole Supérieure du Roi Fahd de la Traduction	...	241	121	0
	Ecole Nationale des Sciences Appliquées	226	1015	37	0
Larache	Faculté Poly disciplinaire	896	3052	0	0
Université Quarouiyine -Fès		714	2443	116	21
Tétouan	Faculté OssolAd-dine	714	2443	116	21

Source : Statistiques universitaires 2013-2014, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche

En matière d'encadrement, les étudiants de l'Université Abdelmalek Essaâdi sont encadrés par un effectif de 807 enseignants dont les femmes représentent 21%. Ces valeurs étant respectivement de 339 et 19% pour les établissements implantés dans la province de Tétouan.

14.2. Instituts supérieurs

La province de Tétouan abrite aussi deux instituts supérieurs qui permettent aux étudiants de suivre leurs études supérieurs à côté des établissements universitaires. Il s'agit de l'Institut de Formation aux Carrières de Santé et de l'Institut National des Beaux Arts. Ces derniers ont accueillis 426 étudiants durant l'année 2013-2014, dont 65% de filles. Les lauréats étant de 181 étudiants dont 68% de filles.

Tableau 48 : Etudiants et Lauréats des instituts supérieurs, Province de Tétouan, année universitaires 2013-2014

Instituts	Etudiants		Lauréats	
	Total	Dont filles	Total	Dont filles
Institut de Formation aux Carrières de Santé	374	274	150	112
Institut National des Beaux Arts	52	2	31*	11*
Total	426	276	181	123

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2014

* : Lauréats de l'année universitaires 2012-2013

14.3. Formation pédagogique

Assurée par les centres régionaux des métiers de l'éducation et de la formation, la formation pédagogique concerne au niveau de la province de Tétouan aussi bien les professeurs du primaire que les professeurs du secondaire collégial. Ainsi, le nombre des stagiaires s'est élevé durant l'année 2013-2014, à 107 et 48 stagiaires pour ces deux cycles respectifs.

15. Formation professionnelle

La formation professionnelle permet d'acquérir la qualification nécessaire à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle, pouvant faciliter l'insertion au travail, et ce en vue de répondre aux aspirations des jeunes d'une part, et aux exigences du marché de l'emploi d'une autre.

Ainsi, la formation professionnelle durant l'année scolaire 2013-2014, est accessible au niveau de la province de Tétouan via 46 établissements de formation dont 36 établissements privés et 10 établissements publics relevant de 4 départements formateurs, à savoir l'OFPPT, le Ministère de la Jeunesse et des sports, Le Ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime, puis de la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services (CCIS). L'ensemble de ces établissements offrent une capacité d'accueil globale de 6 550 places pédagogiques.

Tableau 49 : Etablissements de la formation professionnelle, Province de Tétouan, année scolaire 2013-14

Départements formateurs	Public				Privé	
	CPQ		ISTEA		Nbre	Capacité
	Nbre	Capacité	Nbre	Capacité		
OFPPT	-	-	3	3 980	-	-
Ministère de la Jeunesse et des sports	5	510	-	-	-	-
Ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime	-	-	1	100	-	-
CCIS	-	-	1	100	-	-
Total	5	510	5	4 180	36	1 860

Source : Délégation Régionale de la Formation Professionnelle

Ces établissements ont accueillis 5 356 stagiaires durant l'année 2013-14 dont 74% dans les établissements publics. A noter le poids important de l'élément féminin avec une proportion de 44% de l'ensemble des stagiaires, particulièrement pour les niveaux technicien (58%) et technicien spécialisé (57%).

Tableau 50 : Effectif des stagiaires par secteur et département formateur, Province de Tétouan, année scolaire 2013-14

Secteur	Spécialisation		Qualification		Technicien		Technicien spécialisé	
	Total	Dt filles	Total	Dt filles	Total	Dt filles	Total	Dt filles
Privé	418	260	225	153	406	236	400	241
Public	520	90	1033	136	1373	800	181	659
Dont : OFPPT	478	47	964	88	1373	800	1104	617
Ministère de la Jeunesse et des sports	43	43	33	33	-	-	-	-
Ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime	-	-	36	15	-	-	46	21
CCIS	-	-	-	-	-	-	31	21
Total	938	350	1258	289	1779	1036	1581	900

Source : Délégation Régionale de la Formation Professionnelle

Douze filières de formation sont offertes par les établissements de formation professionnelle dans la province (privés et publics confondus), toutefois, il est à relever que les filières « Administration, Gestion et Commerce » et celle des « Industries Mécaniques, Métallurgiques et Electriques », attirent les plus grands nombres de stagiaires avec 27% et 23% des effectifs respectivement.

Tableau 51 : Effectif des stagiaires par secteur et par filières de formation ; Province de Tétouan, année scolaire 2013-14

Filières de formation	Public		Privé		Total	
	Total	Dt filles	Total	Dt filles	Total	Dt filles
Administration, Gestion et Commerce	1191	972	335	161	1526	1133
Textile-Confection	269	131	154	145	423	276
Artisanat-Production	154	106	65	40	219	146
Artisanat de service	59	35	0	0	59	35
Tourisme-Hôtellerie	78	13	24	15	102	28
IMME	1258	58	0	0	1258	58
BTP	780	139	88	3	868	142
Agriculture	82	36	0	0	82	36
NTIC	236	195	80	30	316	225
Transport-Logistique	0	0	12	4	12	4
Santé - Paramédicale	0	0	323	277	323	277
Coiffure-Esthétique	0	0	368	215	368	215
Total	4107	1685	1449	890	5556	2575

Source : Délégation Régionale de la Formation Professionnelle

Le personnel formateur se chargeant d'encadrer les stagiaires s'élève à 337 encadreurs dont 170 permanents et 167 vacataires, ce qui donne un taux d'encadrement d'un formateur pour 16 stagiaires.

16. Santé

16.1. Infrastructure sanitaire

L'infrastructure sanitaire de la province de Tétouan se compose en 2013 de 40 formations, soit 1 hôpital général provincial (HGP), 2 hôpitaux spécialisés (HSP), 20 centres de santé ruraux communaux (CSRC) et 17 centres de santé urbains (CSU).

Tableau 52 : Hôpitaux publics de la province de Tétouan, 2013

Nom de l'hôpital	Catégorie	Capacité litière	Année de mise en service	Commune d'implantation
Hôpital Civil	HGP	524	1931	Mun Tétouan
Ben Karrich	HSP	314	1945	CR Dar Ben Karrich
Errazi	HSP	209	1961	Mun Tétouan

Source : Santé en chiffres 2013, Ministère de la Santé

Toutes les communes rurales de la province sont couvertes par les centres de santé ruraux. Aussi, hormis les communes de Dar Ben karrich, Al Hamra Et Jbel Lahbib qui sont dotées de CSRC avec lits pour accouchement (11 lits en global), les 17 communes restantes abritent des CSRC sans lits pour accouchement. Quant aux centres de santé urbains qui sont au nombre de 17, ils sont répartis à raison de 16 à la municipalité de Tétouan et 1 à la municipalité de Oued Laou, ce dernier disposant de 4 lits pour accouchement.

Quant à la capacité litière des hôpitaux publics de la province de Tétouan, elle s'élève à 1047 lits, traduisant une moyenne de 518hab/lit, nettement meilleure que la moyenne nationale établie à 1205hab/lit.

16.2. Encadrement médical

L'encadrement sanitaire à la province de Tétouan est assuré, en 2013, par 361 médecins dont 141 généralistes. Aussi, 165 médecins exercent dans le secteur privé. Quant aux formations sanitaires publiques, elles sont encadrées par 196 médecins de différentes spécialités, dont 100 exercent dans le réseau hospitalier et 50 dans le réseau des soins de santé de base (36 en milieu urbain et 14 en milieu rural).

Tableau 53 : Répartition des médecins par spécialité et par secteur, 2013

Spécialité	Secteur public	Secteur privé
Anapathologie	0	2
Anesthésie	4	5
Biologie	2	6
Cardiologie	4	7
Chirurgie générale	4	8
Chirurgie infantile	3	4
Dermatologie	1	19
Endocrinologie	1	1
Gastrologie	3	14
Gynécologie	12	13
Hématologie	1	0
Médecine générale	87	54
Médecine interne	3	0
Médecine de travail	2	2
Neurochirurgie	4	0
Néphrologie	1	4
Neurologie	2	17
Neuro-chirurgie	0	1
Neuropsychiatrie	2	3
Ophtalmologie	4	6
ORL	3	8
Pédiatrie	3	7
Pneumo-phtésiologie	2	6
Radiologie	3	4
Rhumatologie	3	2
Santé publique	10	0
Traumato-orthopédie	8	4
Urologie	3	3
Autres spécialités	9	5
Médecins des collectivités locales	36	0
Total Provincial	196	165

Source : Santé en chiffres 2013, Ministère de la Santé

Le nombre de médecins traduit ainsi une couverture médicale provinciale de 66,5médecins/100000habitants, au-dessus de la moyenne nationale qui se situe à 51,2médecins/100000habitants.

De même, avec 68 chirurgiens-dentistes exerçant dans la province de Tétouan en 2012 (dont 5 au secteur public), la densité provinciale atteint 12,7chirurgiens-dentistes par 100000 habitants, une couverture légèrement au-dessous de la couverture nationale de 13,5 chirurgiens-dentistes par 100000 habitants.

16.3. Encadrement paramédical

En 2013, le personnel paramédical public au niveau de la province de Tétouan compte 524 adjoints de santé, soit 435 ASDES (Adjoints de Santé Diplômés d'Etat Spécialisés) et 89 ASB (Adjoints de Santé Brevetés),ce qui reflète une densité de 9,7 adjoints de santé /10000hab, et 2,7 adjoints de santé/médecin public, contre respectivement 7,4 et 3,0 enregistrés au niveau national.

Tableau 54 : Personnel paramédical public, 2013

Personnel paramédical	ASDES	ASB	Total	Densité par médecin
Total Provincial public	435	89	524	2,7
Dont exerçant :				
- réseau hospitalier	282	33	315	3,2
- réseau des soins de santé de base	99	50	149	3,0
• Urbain	61	45	106	2,9
• Rural	38	5	43	3,1

Source : Santé en chiffres 2013, Ministère de la Santé

16.4. Productions des établissements de santé

L'activité de la santé publique se manifeste, entre autres, dans les programmes sanitaires qu'elle mène de façon permanente

Ainsi, au cours de l'année 2013, 77358 enfants âgés de 0 à 59 mois ont bénéficié du programme national d'immunisation, dont 71% en milieu urbain et 29% en milieu rural. De même, la tranche d'âge 0-11 mois représente à elle seule, 99,8% du total des vaccinations.

Tableau 55: Activités du programme national d'immunisation, Province de Tétouan, 2013

(Unité: Nombre de prises)

Milieu	B.C.G	D.T. C.P + polio+HIB			POLIO	VAR
		1ère	2ème	3ème		
programme national d'immunisation des enfants âgés de 0-11 mois						
Urbain	7355	7225	7103	7059	7174	6983
Rural	2994	2995	2847	2734	2935	2784
Ensemble	10349	10220	9950	9793	10109	9767
programme national d'immunisation des enfants âgés de 12-23 mois						
Urbain	0	1	5	3	0	7
Rural	16	19	24	20	0	53
Ensemble	16	20	29	23	0	60
programme national d'immunisation des enfants âgés de 24-59 mois						
Urbain	2	1	1	2	0	2
Rural	0	0	0	0	0	0
Ensemble	8	1	1	2	0	2

Milieu	Hépatite				Total
	1	2	3	Total	
programme national d'immunisation des enfants âgés de 0-11 mois					
Urbain	6887	1386	3856	12129	55028
Rural	2753	616	1496	4865	22154
Ensemble	9640	2002	5352	16994	77182
programme national d'immunisation des enfants âgés de 12-23 mois					
Urbain	0	0	7	7	23
Rural	0	1	4	5	137
Ensemble	0	1	11	12	160
programme national d'immunisation des enfants âgés de 24-59 mois					
Urbain	1	0	1	2	10
Rural	0	0	0	0	0
Ensemble	1	0	1	2	16

Source : Santé en chiffres 2014, Ministère de la Santé

B.C.G : Bacille de Calmette et Guérin (vaccin anti-tuberculeux)

D.T.C.P : Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite

V.A.R: Vaccin Anti-Rougeoleux

D'autre part, le programme de planification familiale a concerné 40358 femmes réparties à raison de 76% en milieu urbain et 34% en milieu rural.

Tableau 56 : Activités du programme de planification familiale, Province de Tétouan, 2013

Milieu	Nouvelles acceptantes	Anciennes acceptantes
Urbain	6605	24035
Rural	1797	7921
Ensemble	8402	31956

Source : Santé en chiffres 2014, Ministère de la Santé

17. Jeunesse et sports

L'encadrement des jeunes par la promotion d'activités sportives et culturelles, constitue l'une des principales vocations du secteur de la jeunesse et des sports, dans l'objectif de leur protection contre la délinquance et l'exclusion, ainsi que la découverte de jeunes talents participant à la prospérité du sport marocain tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Ainsi, la province de Tétouan abrite au total 21 installations sportives dans sept disciplines afin de permettre au jeunes de pratiquer des activités sportives diversifiées, ce qui traduit une densité d'un établissement pour presque 26 000 habitants.

Tableau 57 : Installations sportives, province de Tétouan, année 2013

Discipline sportive	Nombre d'installations
Foot ball	9
Basket ball	3
Hand ball	2
Volley ball	1
Piscine	1
Salle de sport	4
Athlétisme	1
Total provincial	21

Source : Délégation Provinciale de la Jeunesse et des Sports

Dans le même sens, la province compte, en 2013, 111 clubs sportifs adhérents aux fédérations correspondantes, distribuées sur 15 disciplines. Ils sont répartis comme suit:

Tableau 58 : Clubs sportifs selon la fédération, province de Tétouan, année 2013

Fédération	Nombre de clubs
Foot ball	8
Basket ball	2
Hand ball	3
Athlétisme	4
Natation	1
Gymnastique	1
Cyclisme	2
Pétanque	2
Echec	5
Gros moto	1
Teakuando	26
Full contact	12
Karate	13
Sport des handicapés	5
Culturisme	26
Total Provincial	111

Source : Délégation Provinciale de la Jeunesse et des Sports

Outre le sport, le secteur de la jeunesse et des sports veille aussi sur d'autres activités intéressant les femmes, les enfants et les jeunes. Dans ce sens, la province abrite 5 foyers féminins comptant 255 bénéficiaires, 4 jardins d'enfants abritant 208 enfants bénéficiaires, et 8 maisons de jeunes comptant 7 695 participants aux activités normales et de rayonnement.

Tableau 59 : Etablissements de la jeunesse et des sports, province de Tétouan, année2013

Etablissements	Nombre
- Foyers Féminins	
. Foyers	5
. Bénéficiaires	255
- Jardins d'enfants	
. Etablissements	4
. Nombre d'enfants	208
. Jardinières	6
- Maison de jeunes	
. Etablissements	8
. Participants aux activités normales	7 560
. Participants aux activités de rayonnement	135

Source : Délégation Provinciale de la Jeunesse et des Sports

18. Entraide nationale

Dans le but d'apporter toute forme d'aide et d'assistance aux populations défavorisées, et de concourir aussi bien à la promotion familiale et sociale qu'à la lutte contre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion, l'entraide nationale agit par le biais de ses 30 centres implantés dans le territoire provincial.

Son action cible aussi bien les femmes que les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation difficile, et ce par le biais de ses 8 programmes.

Tableau 60 : Programmes de l'Entraide Nationale, année 2013

Programme	Province de Tétouan		Maroc	
	Centres	Bénéficiaires	Centres	Bénéficiaires
Centres d'Education et de Formation	13	858	1388	105 145
Dar Al Mouaten	-	-	77	40 869
Education Préscolaire	8	431	774	33 214
Etablissements de Protection Sociale	6	970	1 186	136 213
Centres pour Handicapés	1	643	51	5 951
Centres de Formation Professionnelle	2	407	80	6 961
Alphabétisation	9	277	739	36 413
Aides en natures	6	205	150	4 707
Ensemble	30	3 518	3 529	361 125

Source : Délégation Provinciale de l'Entraide Nationale (pour les données provinciales)

L'Entraide Nationale en chiffres, Annuaire statistique 2013 (pour les données Nationales)

NB : Certains centres contiennent plusieurs prestations.

18.1. Centres d'Education et de Formation (CEF)

La province de Tétouan abrite 13 centres d'Education et de Formation, comptant 858 bénéficiaires encadrés par 35 encadreurs. Ces centres ciblent les femmes issues des couches sociales démunies et les jeunes enfants déscolarisés issus de familles nécessiteuses dans le but de leur permettre d'apprendre des métiers de production et de services. Ces

13 centres sont répartis à raison de 9 dans la municipalité de Tétouan, et d'un centre dans chacune des communes rurales de Dar ben Karrich, Al Hamra et Jbellahbib, puis dans la municipalité de Oued Laou.

18.2. Programme d'éducation préscolaire

L'action de l'entraide nationale consiste aussi dans les programmes d'éducation préscolaire qui permettent d'offrir une égalité des chances aux enfants âgés de 4 à 6 ans issus de familles pauvres en matière d'éducation préscolaire. Dans ce cadre cette action est assurée par le biais de 8 jardins d'enfants accueillant 431 bénéficiaires et encadrés par 16 encadreurs. Ces centres sont répartis à raison de 6 à la municipalité de Tétouan et 1 dans chacune de la municipalité de Oued Laou et la commune rurale de Dar Ben Karrich.

18.3. Programme de protection sociale

A travers les établissements de protection sociale, l'entraide nationale vise aussi l'accueil et le renforcement des capacités scolaires des enfants en situation difficile par l'hébergement et l'alimentation, les soins, l'habillement et l'hygiène. Ce programme assure aussi la prise en charge des personnes âgées, personnes handicapées ou en situation difficile. Dans ce cadre, la province compte 6 établissements de protection sociale parmi les 1186 existants au niveau national, accueillant 970 bénéficiaires et encadrés par un personnel de 102 encadreurs.

18.4. Centres pour handicapés

La province de Tétouan compte 1 centre pour handicapés accueillant 643 bénéficiaires encadrés par 129 encadreurs. Le but étant de permettre aux personnes en situation d'handicap, de bénéficier d'un certain nombre de services, dont notamment l'accueil, l'assistance psychosociale,

l'habillement et l'hygiène, les soins sanitaires de base, la rééducation, la formation, etc.

18.5. Programme de formation professionnelle

D'autre part, la province de Tétouan abrite 2 centres de formation professionnelle sis dans la municipalité de Tétouan, qui accueillent 407 élèves encadrés par 9 formateurs. Le but de ces centres étant l'apprentissage de différents métiers aux jeunes en situation difficile, déscolarisées ou en rupture de scolarisation, âgés de 15 ans et plus.

18.6. Programme : Alphabétisation

Ce programme dispense des cours d'alphabétisation pour les personnes âgées de 15 ans et plus, afin de les encourager à s'insérer dans le programme de l'éducation fondamentale des adultes. Dans ce cadre, la province de Tétouan compte 9 espaces d'alphabétisation accueillant 263 bénéficiaires, encadrés par 12 encadreurs.

18.7. Programme d'aide en nature

Parmi les programmes, on note aussi le programme de l'aide en nature qui consiste en une aide permanente aux personnes handicapées qui adhèrent à l'Organisation Alaouite pour la Promotion des Aveugles au Maroc, et dont les centres se trouvent aux municipalités de Tétouan et Oued Laou, puis à la Fédération Youssoufia des Personnes Handicapés Moteurs, dont les centres se trouvent aux municipalités de Tétouan et Oued Laou et aux communes rurales de Dar Ben Karrich et Al Hamra. Ainsi, la province compte 6 centres d'aide en nature ayant distribué 65 500 kg de farine et 8 020 litres d'huile en 2013, le nombre de bénéficiaires étant de 205 personnes.



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC

المندوبية السامية للتخطيط
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



قيمة بلادنا سكانها

الإحصاء العام للسكان و السكنى
من 1 إلى 20 شتنبر 2014

Direction Régionale de Tanger Tétouan

Angle Bd Youssef Ibn Tachefine et Bd Ibn Toumart- B.P 104-
Tanger

Tél. 05 39 94 06 98 / Fax : 05 39 94 03 64

Email : hcptanger@yahoo.fr

www.hcp.ma/region-tanger